

a&t

Dossier
Équipements
sportifs

L'îlot Pardien



2 245 m²
DE COMMERCES
& SERVICES



9 690 m²
DE BUREAUX



OUVERTURE
JUILLET 2023 (commerces)
OCTOBRE 2023 (bureaux)

**PARKING
ARBORÉ
& PAYSAGÉ**
78 places visiteurs



**221 PLACES
DE PARKING**
En souterrain



**TERRASSES
VÉGÉTALISÉES**



Clermont-Ferrand



contact@epure-immo.fr / 04.73.14.32.08



ROUCHY

Avec vous, depuis 50ans !



Carrelage



Salle de bain



Plomberie



Climatisation



Chauffage



Outillage

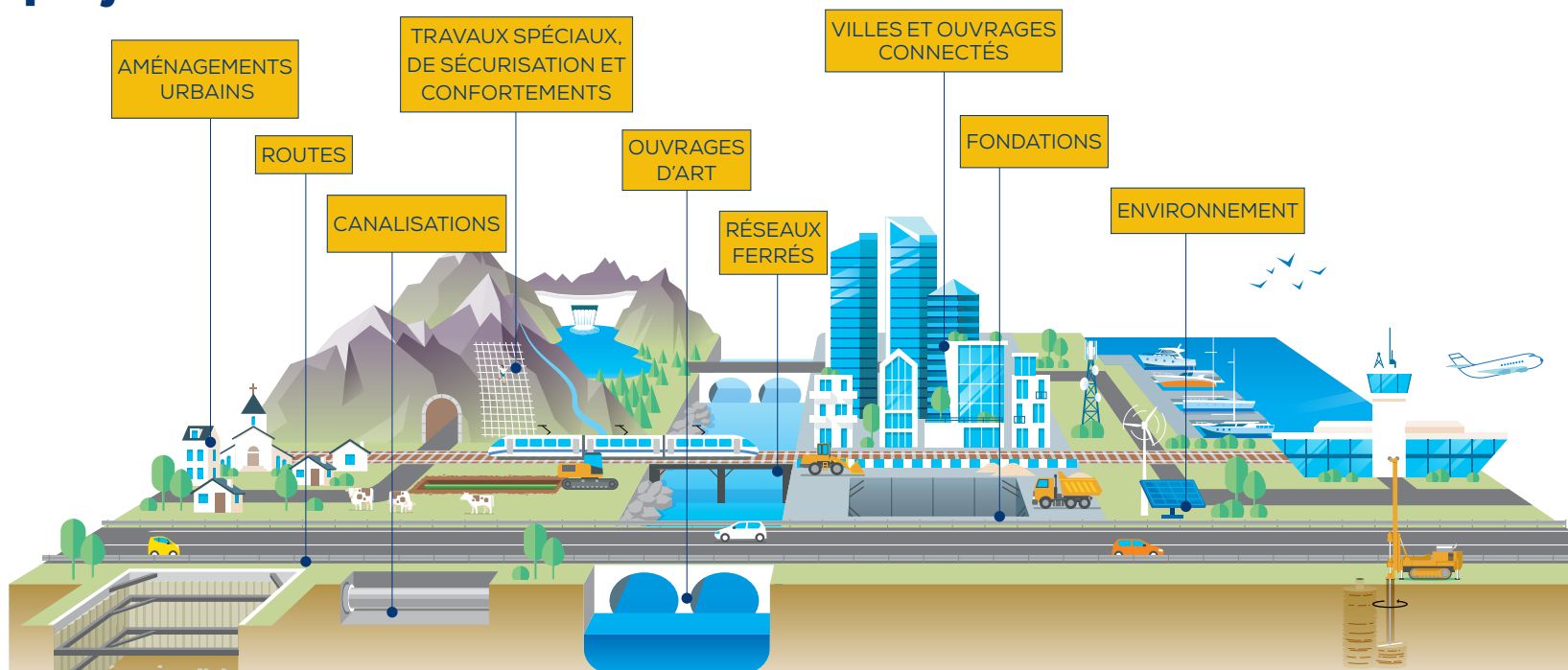
50^{sup} 1972 - 2022

Issoire | Clermont-Fd | Moulins | Aurillac
Vichy | Rodez | Le Puy-en-Velay | Montluçon

www.rouchy.fr

Au service des territoires et des projets

NGE



NOS MÉTIERS



VRD & terrassement



Canalisations & réseaux



Génie civil



Route & équipements de la route



Travaux géotechniques & de sécurisation



Travaux ferroviaires

Direction Auvergne Rhône Soâne
ZI mi-Plaine

29-31 Rue des Tâches
69800 SAINT-PRIEST
Tél : +33 (4) 78 90 10 11
www.nge.fr

SACVI

PROMOTION ■ CONSTRUCTION
AMENAGEMENT FONCIER

NOTRE METIER : IMAGINER VOTRE FUTUR

Laurent GAUZY

18 avenue de L'Agriculture
63100 CLERMONT-FERRAND

Tél: 04 73 144 450

www.sacvi.com

LES CHALETS DU GOLF À L'ALPE D'HUEZ

UN PARADIS
EXCLUSIF

14 APPARTEMENTS DU T2 AU T5
PRESTATIONS HAUT DE GAMME
LIVRAISON 4E TRIMESTRE 2023

04.73.14.32.08

contact@epure-immo.fr
www.leschaletsdugolf.fr

L'ARCHITECTURE EN CHANGEMENT

Parmi les nombreuses évolutions à venir, deux sujets se distinguent : la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et les équipements sportifs.

L'objectif ZAN vise à lutter contre les discriminations et à promouvoir l'égalité. Il aura un impact significatif sur la conception des bâtiments et des espaces publics. En tant qu'architectes, nous avons un rôle essentiel à jouer dans la création d'environnements inclusifs et accessibles à tous. Dès à présent, il est primordial de repenser nos pratiques pour intégrer pleinement ces principes dans nos projets.

Autorisons-nous à imaginer un avenir audacieux et inspirant. Un avenir où les maires et les architectes travaillent main dans la main pour redessiner le paysage urbain de demain, plus durable et résilient, qui répondra aux besoins et aux aspirations de leurs habitants. Les maires sont les leaders visionnaires qui façonnent le développement de leurs villes. En collaboration avec les architectes, ils peuvent concevoir des plans urbains innovants.

Parallèlement, avec les Jeux olympiques et d'autres événements d'envergure à l'horizon, la conception des infrastructures sportives a déjà commencé et devra se poursuivre. Les équipements sportifs répondent désormais à des exigences multiples, alliant fonctionnalité, durabilité et expérience immersive pour les spectateurs. En intégrant des technologies de pointe, des matériaux durables et une flexibilité d'utilisation, nous pouvons créer des espaces qui encouragent la pratique sportive et favorisent le bien-être.

En tant qu'architectes, nous avons la responsabilité de créer des espaces qui répondent aux besoins de tous, en tenant compte des défis sociétaux et environnementaux. Restons ouverts à l'évolution des lois et des exigences, à l'innovation technologique et aux besoins changeants de nos communautés. Ensemble, faisons de l'architecture un marqueur de progrès vers une société plus inclusive et durable.

Isabelle DIEU,
Présidente de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes

**ORDRE
DES
ARCHITECTES** 
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



© Iris Rodet



© Eduard Hueber autorisiert Baumschlager Eberle Architekten



© Nicolas Pissis

6 PROFESSION ARCHITECTE

Mieux comprendre l'écosystème de l'architecture

Mais que fait l'Ordre ?

L'architecte : acteur essentiel de l'aménagement de la montagne de demain
De... à l'architecture

13 ACTUS

Des projets qui montrent et rappellent le large éventail d'intervention de l'architecte : l'aménagement et la requalification d'un pont dans l'Ain, l'extension d'un bâtiment historique à Moulins, l'extension d'une maison de site et l'aménagement d'espaces extérieurs en plein cœur de la forêt de Saou, la construction d'un lycée bioclimatique et biosourcé à Clermont-Ferrand ou encore l'unique théâtre flottant sur le Rhône.

27 DOSSIER

L'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 nous invite à réaliser notre dossier sur les lieux et équipements sportifs, par diverses disciplines et multiples intégrations.

37 LIVRES

« Charlotte Perriand », D. Amao et E. Kouchner

« Flaine, le Bauhaus des Alpes françaises » Marcel Breuer architecte,
B. Chaljub et C. Bel

38 PATRIMOINE

Restauration de la tour Perret à Grenoble par François Botton, architecte du patrimoine

40 CONSTRUIRE AUTREMENT

Le concept "2226" à Lyon Confluence par Baumschlager Eberle Architekten

ARCHITECTURES & TERRITOIRES

ÉDITION : Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes – 7, rue Duhamel – 69002 Lyon – Tél. 04 78 29 09 26 – Mail : revue@architectes-ara.org ou communication@architectes-ara.org –

www.architectes.org/auvergne-rhone-alpes **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :** Isabelle Dieu **RÉDACTRICE EN CHEF :** Anne Montrieul **COMITÉ DE RÉDACTION :** Sarah Bigot, Vincent Brugerolles, Florence

Delomier-Rollin, Caroline Girard, Guillaume Laval, Joëlle Lechuga, Stéphanie Perrin-Chanel et Damien Plessis. **RÉDACTION :** Nicolas Pissis (NP), Anne Rolland (AR)

RÉGIE PUBLICITAIRE : Projective Groupe – Christian de la Brosse – Tél. 04 73 93 30 37 – regiepub@projective-groupe.fr **CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION :** Oxygène – contact@oxygene-graphisme.com

IMPRESSION : Decombat **PHOTO DE COUVERTURE :** Construction de vestiaires et club-house à Grigny (69), Studio 99 / © Peter Bueschelberger – Dépôt légal 3^e trimestre 2023 – ISSN : 1240-2486

Mieux comprendre l'écosystème de l'architecture

Présentation de l'Ordre

L'Ordre des architectes, créé par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, se compose de 17 Conseils régionaux, correspondant aux 13 régions administratives de la France métropolitaine et aux 4 départements d'outre-mer, et d'un Conseil national basé à Paris.

Le Conseil régional (composé selon les régions de 6 à 30 membres) est élu pour 6 ans au suffrage direct par les architectes inscrits au Tableau régional. Il est renouvelé par moitié tous les 3 ans.

Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes est composé de 20 conseillers, présents sur l'ensemble des 12 départements du territoire et de 9 permanents situés au siège de Lyon et à l'annexe de Clermont-Ferrand.

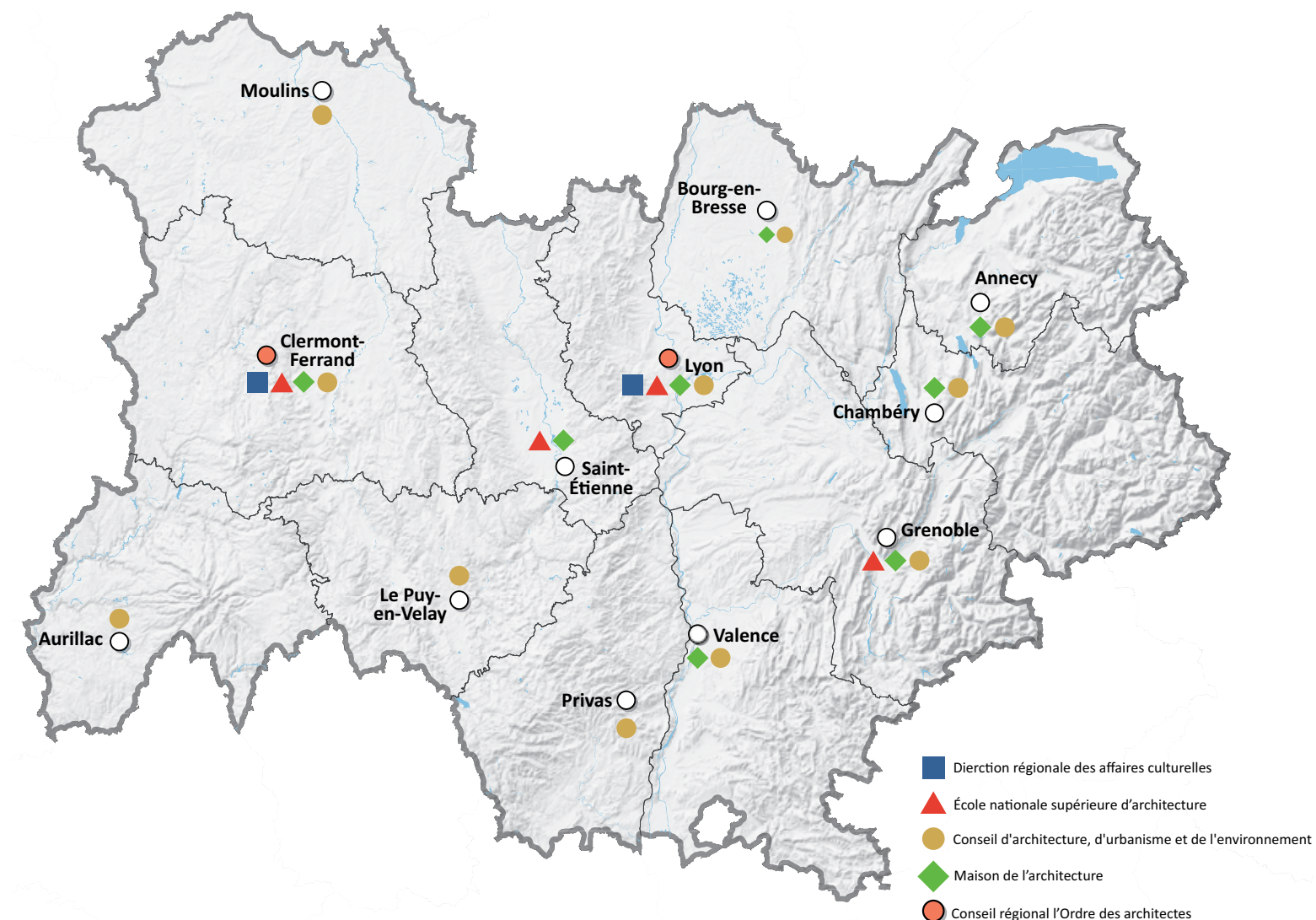
Rôle de l'institution

Les missions de l'institution sont :

- d'assurer le respect de l'intérêt public de l'architecture suivant l'article 1 de la loi de 1977
- d'organiser, réglementer et contrôler la profession d'architecte
- de garantir au public et aux acteurs institutionnels une pratique respectueuse des lois et des règles de la profession

Les missions des Conseils régionaux de l'Ordre :

- Interlocuteurs directs des architectes et des pouvoirs publics sur leur territoire
- Missions régaliennes : gestion des inscriptions, contrôle des modalités d'exercice, protection du titre d'architecte, conciliations entre les architectes et leurs clients ou confrères, contrôle des assurances, contrôle de la formation, entraide entre confrères et les procédures collectives et représentation de la profession auprès des pouvoirs publics et au sein d'organismes et de comités ou commissions préfectorales.
- Missions non régaliennes : la communication, la rédaction et diffusion de newsletter, les actions en direction des jeunes au cours de leur enseignement, l'alimentation de sujets d'actualités et le suivi des marchés publics.



Les élections ordinales

Les prochaines élections auront lieu en 2024.

Architectes, vous souhaitez vous investir dans les prochaines élections ?

- En candidatant :

Candidater en tant qu'élu ordinal serait l'occasion de vous engager au sein de l'institution pour jouer un rôle de conseillers auprès de vos consœurs et confrères, participer à la promotion de l'architecture et être acteur de l'avenir de la profession.

Pour candidater, il vous suffit :

- D'être inscrit au tableau régional de l'Ordre
- Ne pas avoir exercé plus de 2 mandats (national et régional)
- Être à jour de vos cotisations ordinales sur les 5 dernières années
- Ne pas être frappé de sanctions disciplinaires

- En votant :

Vous pouvez donner une réelle légitimité aux élus de la région et faire entendre votre voix à travers eux.

Le vote se fait en ligne, vous pouvez voter blanc ou nul et choisir des candidats parmi des listes différentes. Pour que votre vote soit valide, il conviendra de respecter deux règles :

- Votre vote doit être paritaire
- Vous devez respecter la représentativité des territoires, c'est-à-dire, voter pour 5 candidats minimum établis dans 5 départements différents.

SIMON TEYSSOU, LAURÉAT DU GRAND PRIX DE L'URBANISME 2023



© Jacques Pouillet

Chaque année, le Grand Prix de l'urbanisme distingue une personnalité reconnue par un jury international. Il valorise l'action des professionnels qui contribuent à faire avancer la discipline et à améliorer le cadre de vie des habitants de tous les territoires.

Le 21 avril dernier, le jury l'a attribué à Simon Teyssou pour son engagement et son action en faveur des territoires ruraux et péri-urbains.

En 2000, Simon Teyssou crée son agence l'Atelier du Rouget dans le Cantal. En parallèle, il enseigne à l'ENSA de Clermont-Ferrand dont il est diplômé. Il prend la direction de l'école en 2019.

LE SAPIN, DES QUALITÉS À (RE)DÉCOUVRIR



Avec plus de 200 millions de m³ présents dans nos forêts, le sapin est la première essence en bois résineux français. Abondant et local, il est à la fois un matériau de construction historique et contemporain, transformé sur et à proximité de tous les massifs montagneux français. Ses qualités mécaniques sont connues depuis des siècles et lui permettent d'être valorisé en bois de construction à travers les réglementations actuelles. Ses qualités esthétiques sont à redécouvrir.

Depuis trois ans, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a mené un travail pour rappeler les atouts de cette essence. Accompagné par les entreprises de 1^{er} et 2nde transformation, les architectes et les forestiers de la région, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a édité cinq ouvrages et organisé un colloque dédié à cette essence.

Rendez-vous sur fibois-aura.org/sapin pour télécharger le technoguide, les e-books, le compte rendu du colloque « Le sapin, des produits et des projets pour demain » et bien d'autres sources d'inspiration !

Nos partenaires

ENSA – École nationale supérieure d'architecture

On en compte 20 en France (métropolitaine et DOM-TOM), dont 4 en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces écoles, placées sous le ministère de la Culture, ont pour rôle de participer à l'enseignement des architectes. Elles proposent donc des formations afin d'obtenir un diplôme d'État d'architecte.

Les CAUE - Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Ils ont pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. Leurs missions sont de conseiller, former et sensibiliser. Pour mener à bien leur objectif, les CAUE mettent en place différentes actions telles que des expositions, des conférences ou encore des rencontres entre professionnels. Les CAUE peuvent également contribuer à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités.

Les Maisons de l'architecture

Ce sont des associations qui ont pour but de mener des actions de médiation autour de l'architecture et du cadre de vie, à destination de tous les publics. Leurs actions principales portent sur la promotion de l'architecture et la sensibilisation du grand public à travers des expositions, des projections, des conférences, des ateliers pédagogiques en milieu scolaire, des visites de chantier ou encore des voyages de découvertes architecturales.

La DRAC - Direction régionale des affaires culturelles

La DRAC, sous l'autorité du préfet de région, est responsable de la politique de l'architecture en Auvergne-Rhône-Alpes pour le compte du ministère de la Culture et de la Communication. À ce titre, elle favorise la création architecturale et veille à la promotion de la qualité architecturale et paysagère dans les espaces naturels et bâtis. Les actions consistent à promouvoir l'architecture, mettre en œuvre la réglementation relative à l'architecture, contribuer à la qualité des projets et conseiller les maîtres d'ouvrage.

Les temps forts de l'Ordre régional pour le premier semestre 2023

Mais que fait l'Ordre ?

9 janvier

Réunion de conseil

11 janvier

Journée portes ouvertes de l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (38)



© Vincent Besson



20 janvier

Réunion de conseil

21 janvier

Journée portes ouvertes de l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (42)

19 janvier

Soirée des vœux 2023 à Lyon (69)

Jeudi 19 janvier avait lieu notre cérémonie des vœux 2023 placée sous le signe de l'architecture comme solution pour faire face aux défis actuels. Cette soirée était l'occasion de se retrouver et d'échanger entre confrères, consœurs, acteurs de l'architecture et personnalités politiques.



© CROA ARA

27 février

Réunion de Conseil et conférence 11/13 à Vallon-Pont-d'Arc (07)

Le but de cette conférence était de répondre aux questions juridiques des architectes grâce à la présence d'une juriste de l'Ordre.



© Les Grands Ateliers

9 mars

Prestation de serment à Villefontaine (38)

À cette occasion, 218 récipiendaires de la promotion 2022 ont prêté serment. Une table ronde, animée par David Abittan, portait sur « L'architecture, espace public et paysage ». Il était accompagné par Bruno Dumétier et Estelle Bruaux.



© CROA

4 mars

Journée portes ouvertes de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (63)

20 mars

Déjeuner au Sénat - Rencontre avec Marta de Cidrac, sénatrice à Paris (75)

Cette rencontre était l'occasion d'échanger sur différents sujets d'intérêt et d'actualité portée par le Conseil national et les régions. Ces discussions se sont prolongées au conseil national lors d'une plénière consacrée à la coordination de la stratégie d'influence et la mutualisation des outils et des bonnes pratiques.



© CROA ARA

24 février
CROA'péro – Échanges avec l'Ordre à Albertville (73)

Moment d'échanges et d'écoute concernant les problématiques et demandes des architectes de la région envers l'Ordre, suivi d'un tournoi de pétanque.



© CROA ARA

4 février
Journée portes ouvertes de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (69)

27 avril
Colloque « L'architecte : acteur essentiel de l'aménagement de la montagne de demain » à Saint-Gervais-les-Bains (74)

Plusieurs ateliers et une table ronde se sont déroulés lors de cette journée autour d'une thématique commune « L'architecte : acteur essentiel de l'aménagement de la montagne de demain » (Plus d'informations p. 10).

5 juin
Réunion de conseil

30 juin
Conférence 11/13 « Enjeux des écomatériaux et réemploi de matériaux de construction » à Lyon (69)
CROA'péro – à la découverte de l'activité de taille de pierre de lave à Villedieu (15)

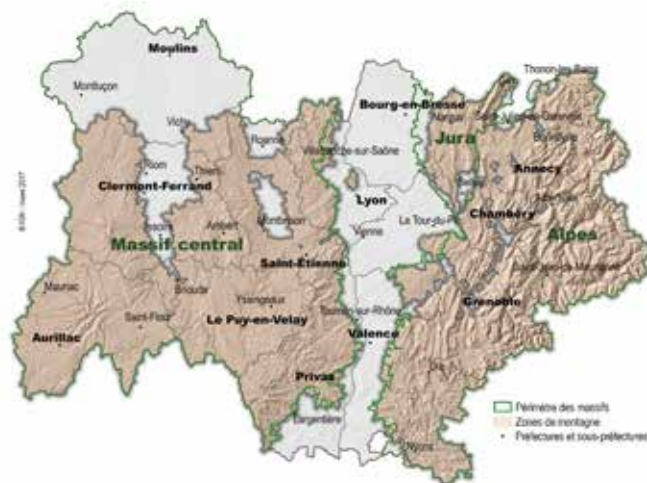
LORS DES 6 DERNIERS MOIS L'ORDRE RÉGIONAL A ÉGALEMENT PARTICIPÉ À :

- Conseil d'administration des CAUE 01, 03, 07, 15, 38, 63, 69, 73, 74
- Sous-commission Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du 63
- Sous-commission consultative départementale pour la sécurité (CDS)
- Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) 03, 42, 43, 63
- Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) 03, 07, 15, 26, 69, 74
- Conseil d'administration FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites - Département 43
- Comité local de cohésion territoriale (CLCT) - préfecture de la Savoie
- Sous-commission départementale pour la sécurité publique
- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
- Commission de sécurité d'arrondissement de Chambéry (CSA)
- Rencontre Ecoles/Ordre
- Intervention HMO auprès des 4 Écoles nationales supérieures d'architecture
- Conseils d'administrations des 4 ENSA
- Jury HMO des 4 ENSA
- Assemblée générale de la Maison de l'architecture 38, 63, 74
- Réunion de la cellule de crise BTP
- Réunion avec le SAR
- Réunion partenaires – écomatériaux
- Jury régional Valeurs d'exemples
- Jury prix régional de la construction bois
- Jury les rubans du patrimoine
- Jury du Prix de la Jeune Architecture (PJA) de la Ville de Lyon
- Salon des maires
- Convention nationale à Marseille
- Colloque action collective « partageons la construction »
- Table ronde « Habiter durablement en montagne » - Caisse d'épargne

Colloque sur l'aménagement de la montagne à Saint-Gervais-les-Bains

L'architecte : acteur essentiel de l'aménagement de la montagne de demain

Organisateur du colloque intitulé « L'architecte: acteur essentiel de l'aménagement de la montagne de demain » du 27 avril dernier à Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie), l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes a permis d'initier la thématique sur le territoire des deux Savoies avec des échanges nourris, le partage d'expériences et des pistes de solution pour l'avenir. Un premier chapitre qui en appelle d'autres sur la région.



L'Ordre régional des architectes, soucieux et garant de la qualité architecturale et paysagère, a pris l'initiative d'organiser ce premier colloque au cœur des Savoies au regard des problématiques constatées par la profession sur ce territoire et afin que le débat puisse nourrir l'orientation des décisions politiques à venir. Deux tiers de la région Auvergne-Rhône-Alpes étant en zone de montagne¹.

Exemples et solutions dans les pays de Savoie

Durant cette première édition, les intervenants se sont exprimés sur différents sujets, au travers de trois ateliers successifs, puis d'une table ronde. Composé de Jean-Marc Peillex et Philippe Emin, respectivement maire de Saint-Gervais-les-Bains et du Plateau d'Hauteville, Manon Destruel, cheffe de projet « Petites villes de demain » à Bourg-Saint-Maurice et Caroline Métifiot, urbaniste, géographe et gérante du bureau d'études Terre d'urbanisme, le premier atelier a pu développer la problématique de l'habitat à l'année face à la pression touristique.



© CROA-ARA

Un second atelier était dédié aux opérations de réhabilitation, avec les interventions pertinentes de Raphaël Castera, maire de Passy, Hubert Didierlaurent, adjoint à la ville de Tignes, Philippe Lebrasseur, président-fondateur de Manies Lives et Kenny Favre, architecte cofondateur de l'agence Km Architecture à Tignes.

Enfin, un troisième atelier a permis de développer les notions de déplacements, les différents modes possibles, les mobilités douces et la place de la voiture dans le paysage de montagne. Nicolas Evrard, maire de Servoz, Guillaume Desrues, maire de Bourg-Saint-Maurice, Romuald Chasseur, directeur commercial chez MND et Emmanuel Ritz, architecte fondateur de l'atelier Ritz Architecture à Chambéry ont tous apporté leur expertise respective leur vision et leur projet sur ses enjeux de mobilités.

Pour conclure, une table ronde animée par David Abittan (tema.prod) a réuni les députés Marina Ferrari et Xavier Roseren, Sylvain Charlot, délégué montagne chez Atout France, Thibault Maugard, architecte et conseiller de l'Ordre national ainsi que Jean-Marc Peillex afin de faire un bilan sur les problématiques d'aujourd'hui et les solutions envisageables dans ces territoires pour demain.

Résidences et suite de la démarche

À l'occasion de ce colloque, l'Ordre régional se positionne comme un acteur indispensable, aux

côtés des communes, pour les accompagner dans leurs réflexions de mutation, de développement et de reconversion de leur paysage et de leur patrimoine, en rappelant l'importance de s'appuyer sur le rôle de l'architecte dont l'expertise est nécessaire en amont, dès les premières réflexions. Le moment d'annoncer aussi l'intention de mettre en place des Résidences d'architectes sur la région afin d'aider les communes à trouver des solutions de développement compatibles avec les problématiques spécifiques du secteur ou réglementaires, dont la loi ZAN².

Si ce colloque portait spécifiquement sur les pays de Savoie, l'intention est de reproduire ensuite le format afin de s'intéresser à d'autres secteurs de notre région, touchés par les mêmes problématiques de pression foncière liées à l'obsolescence d'un modèle économique, à une activité touristique intensive et en mutation, au vieillissement du patrimoine bâti, à la sous-occupation des logements et à la transformation de ses paysages naturels.

² Zéro artificialisation nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Fixée par la Convention citoyenne sur le climat, cette démarche consiste à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville. Il demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

(Re)Voir l'intégralité du colloque



Pour aller plus loin, consultez notre revue de presse



¹ 66,8 % de la superficie de la région Auvergne-Rhône-Alpes est en zone de montagne contre 22,3 % en France métropolitaine.

Source Insee, Recensement de la population 2013, ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 2014.

De... à l'architecture

Après avoir rencontré, au cours de plusieurs numéros de la revue, des diplômé(e)s en architecture ayant choisi une autre voie professionnelle, nous faisons le chemin inverse et interrogeons ceux qui rejoignent l'architecture dans leur vie de travail. Ils témoignent avec passion de leur motivation.

Baptiste Bosser, diplômé architecte au sein des Hospices Civils de Lyon



© ENSAL

Baptiste Bosser a trente-deux ans. Son cursus de formation affiche un BEP Techniques de l'architecture et de l'habitat, un baccalauréat STI Génie civil

et un BTS Bâtiment, orienté structure et organisation de chantier. En 2016, ce Breton d'origine intègre les Hospices civils de Lyon, au 49 rue Villon, comme Technicien supérieur hospitalier. Pourtant, il nourrit le désir de poursuivre ses études. Son envie de devenir architecte l'encourage à intégrer la formation professionnelle continue de l'Ensal en quatre ans.

Après un concours d'entrée, il valide sa première année et côtoie une pratique totalement différente de ses travaux habituels et apprécie la grande liberté de la conception du projet. Il poursuit sa formation, en licence puis en master, en parallèle de son activité professionnelle.

En 2021, son projet de fin d'études, intitulé « Le brutalisme écologique », l'amène à développer une posture critique sur notre société et ses conséquences sur l'architecture. Plus concrètement, il travaille sur la reconversion d'un bunker de la première guerre mondiale en usine de méthanisation, c'est-à-

dire utilisant les déchets organiques dans le but d'atteindre une indépendance énergétique. Il étudie particulièrement sur son inscription dans le paysage et imagine un tourisme différent et innovant. Son projet, retenu pour le prix de la Jeune architecture de Lyon, est lauréat de sa catégorie, nommée « Architecture alternative, stratégies et pratiques émergentes ».

Baptiste Bosser poursuit son parcours par sa HMONP (habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre) au sein des HCL. Diplômé en 2022, il travaille désormais en tant qu'architecte. Il aborde des sujets très techniques et très variés et s'attache à créer une architecture cohérente et accueillante. Il embrasse la profession dans tous ses domaines et profite de cette liberté de touche à tout. Il interroge l'hôpital de demain, ses nombreuses pratiques possibles et leurs évolutions. Il enseigne aussi dans différentes écoles et envisage, afin de toujours se remettre en cause, de poursuivre ses études par une thèse ou par l'École de Chaillot. **Anne Rolland**

Maxime Suchet, la détermination dans la reconversion

Originaire de l'Yonne, Maxime Suchet s'est formé en alternance dans une boulangerie artisanale entre 2006 et 2008. Il a décroché son CAP de boulanger et a travaillé dans plusieurs établissements situés dans d'autres départements. « J'ai toujours été curieux et je souhaitais découvrir, ailleurs, d'autres manières de pratiquer mon métier ». La dernière expérience professionnelle de cette « première vie » se déroulera à Caluire-et-Cuire (69) dans un poste à responsabilité en gestion et approvisionnement de plusieurs boulangeries.

« Être architecte »

À l'origine de cette reconversion, il y a le constat d'un environnement professionnel très exigeant dans la boulangerie, d'où une remise en question et « l'envie de créer et d'évoluer dans un domaine large et riche, tel que l'architecture » explique Maxime Suchet.

En 2015, le boulanger se relance dans les études en reprenant des cours du soir à l'université Lyon 1. « Le plus difficile, c'est la reprise » précise celui qui décrochera deux ans plus tard un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU option B). Cette remise à niveau est une première étape

fondamentale. Les fondations d'un rêve d'enfance : « Être architecte ». Une belle revanche pour celui dont le parcours ne lui avait laissé que le choix « d'aller travailler dès l'âge de 16 ans ».

L'Ensacf

Candidat en admission post-bac (APB), comme tout bachelier classique, il lui reste à trouver une école d'architecture parmi une douzaine de candidatures. Il fera les « journées portes ouvertes » des écoles de Rouen, Marseille et Clermont-Ferrand. En septembre 2017, à 25 ans, Maxime Suchet intègre l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand. Cet établissement était aussi celui de son premier vœu. « L'entretien individuel s'est bien déroulé, en partie grâce à ma curiosité, mon envie d'apprendre et d'évoluer, ma détermination aussi » se souvient celui qui reconnaît aujourd'hui « revenir de très loin ».

Diplôme en vue

Actuellement en fin de master 2 ETEH (Écoconception des territoires et des espaces habités), l'étudiant présente son diplôme. Pendant

toutes ces années, il reconnaît s'être construit dans un aller-retour permanent dans des disciplines telles que la philosophie ou les matières plastiques. Accompagné par ses enseignants, Maxime a développé une ouverture d'esprit sur l'existant, l'architecture ancienne, voire vernaculaire.

Le futur architecte s'affirme dans une réflexion permanente et dans une recherche de simplicité dans ses projets. **Nicolas Pissis**



© Kathleen Vieira



ace
HÔTEL
Simplement bien

**Un réseau de 9 hôtels pour vous accueillir
en Auvergne Rhône-Alpes**

ANNECY - ANNEMASSE-GENÈVE - CLERMONT-FD LA PARDIEU - ISSOIRE - LYON-VÉNISSIEUX EUREXPO - MONTLUÇON - RIOM - ROANNE-MABLY - VALENCE

www.ace-hotel.com





les
actus



© Benoit Ravier-Bollard

© Benoit Ravier-Bollard

Centre de loisirs de Collonges, Silt architectes

Countryside

C'est un bâtiment sobre et peu bavard architecturalement qui trouve sa place juste dans le centre-bourg de Collonges. Avec ses formes épurées et archétypales, ses matériaux choisis, il résonne comme une interprétation contemporaine de ce qui l'entoure, comme s'il avait toujours été là.

Malgré un contexte général plutôt rural, le projet s'installe dans un environnement de bourg déjà bien constitué. Il crée une accroche très forte avec la rue principale et compose avec la pente de la rue de la Bière. L'édifice de trois niveaux, par sa compacité et son volume, a plus l'échelle d'un équipement public que celle de maisons individuelles qui le bordent. Le site environnant est magnifique, en particulier avec la proximité du massif du Jura et les architectes en tirent parti en instaurant un rapport très franc avec l'extérieur.

Un fonctionnement extrêmement clair

Le projet a pour vocation d'accueillir les activités périscolaires des écoles et celles des associations, un restaurant scolaire et une salle polyvalente. Six salles d'activités sont réparties sur l'ensemble du bâtiment, le restaurant scolaire au deuxième et la salle polyvalente au dernier étage. Un escalier à volée droite les dessert, en parallèle de la rue et de la pente.

Partout, de généreuses circulations deviennent de véritables pièces très appropriables. Chaque étage est en lien direct avec son espace extérieur : le jardin, la grande terrasse et les coursives. Tous communiquent entre eux. L'équipement se tourne vers son jardin formé d'un amphithéâtre de verdure et de vergers.

Un bâtiment contemporain inspiré d'architectures vernaculaires

L'édifice garde une volumétrie simple et sans artifice, avec des éléments de langage inspirés des architectures voisines, mais toujours dans une réinterprétation contemporaine. Deux grands pignons est et ouest regardent le paysage alors qu'au nord et au sud les façades vont chercher la lumière. Les trames verticales, très marquées, sont accentuées encore par les lignes horizontales des terrasses et des coursives. Les fenêtres tiennent une place particulière. Elles sont à la fois de véritables cadres sur l'extérieur et des vitrines bienveillantes sur les activités intérieures. Elles sont soulignées par des encadrements de bois clair qui deviennent des assises à l'intérieur.

Volontairement, très peu de matériaux sont utilisés mais choisis avec soin : un béton teinté sablé ou poli, un bois clair d'épicéa lasuré, de la pierre de Hauteville en parement. Les éléments de serrureries intérieures et extérieures ont été dessinés par les architectes. C'est un projet qui reste volontairement peu bavard sur les



solutions constructives choisies, pourtant parfois particulièrement techniques. **AR**

Architecte mandataire : Silt architectes, Lyon (69)

Paysagiste associé : Trace paysage aménagement, Limas (69)

BET : TCE : SETEC-GL Ingénierie, Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Commune de Collonges (01)

Coût des travaux : 2,7 M € HT

Surface : 1 177 m²



Aménagement et requalification d'un pont à Saint-Genis-Pouilly, agences Sterling Presser et Lobox architectes

Traversée vibratoire

La commune de Saint-Genis-Pouilly est frontalière avec la Suisse. Cet aménagement, situé rue de Genève, est conduit par une équipe pluridisciplinaire développant un projet avant-gardiste et respectueux de l'environnement.

Cette réalisation peut s'apparenter à un projet d'entrée de ville. Les architectes optent pour un effet visuel horizontal, un tablier longiligne et elliptique : une traversée « vibratoire ». Celle-ci requalifie le pont en maçonnerie franchissant la rivière le Lion depuis au moins 200 ans. Le premier diagnostic des concepteurs était l'absence de respect des gabarits et des normes de sécurité pour tous les usagers, notamment les piétons. Ce projet apporte une dynamique et une identité avec la rivière. Il s'agit bien d'une nouvelle identification, comme une superposition de lignes et un clin d'œil au déferlement de particules du CERN¹.

Perception en continuité

Le nouveau pont de Saint-Genis-Pouilly devient un passage fonctionnel et moderne. Un ouvrage d'art, asymétrique, en acier, reposant sur son socle maçonné. L'impossibilité de fermer le pont pendant les travaux a nécessité la mise en place d'une demi-poutre centrale temporaire pour une exécution en circulation alternée.

Les pierres de l'ancien pont ont été nettoyées, les joints ressuisés, voire consolidés par injection. Pour ce chantier réalisé « à sec », les efforts de la construction portent sur la clef de voûte existante. Le nouveau tablier s'installe avec légèreté et finesse entre les deux rives offrant un aspect visuel et une perception en continuité totale pour les usagers.

¹ Fondé en 1954, le CERN (Conseil européen pour la recherche nucléaire) est situé de part et d'autre de la frontière franco-suisse, près de Genève. Aujourd'hui, le principal domaine de recherche du CERN est la physique des particules. L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire est l'un des plus grands et des plus prestigieux laboratoires scientifiques du monde. Il a pour vocation la physique fondamentale, la découverte des constituants et des lois de l'Univers.



© Lobox-Sterling Presser 2022

Effet moiré

À cette continuité, les architectes et les ingénieurs apportent un effet visuel moiré grâce à une vibration du garde-corps. L'effet est obtenu par les longueurs et les angles variables des montants verticaux. Le profil de la main courante, courbe, vient couronner la signature d'un modèle paramétrique en trois dimensions au service d'une perception visuelle affirmée. L'espace public redevient confortable, le garde-corps en porte-à-faux va chercher le paysage naturel de la rivière, le nouveau pont du Lion capte la lumière et l'attention de ses usagers. NP

Architectes : Sterling Presser, Berlin, Allemagne, Lobox architectes, Saint-Genis-Pouilly (01)

BET : Charpente métallique : Strains, Paris (75), Structure (gros œuvre) : Buca structure, Saint-Genis-Pouilly (01).

Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Genis-Pouilly (01)

Coût des travaux : 441 618 € HT

Surface : 544 m²



© Joel Bonnard

Extension du Centre national du costume et de la scène (CNCS) à Moulins, Ateliers Adeline Rispal, Christian Laporte architecte du patrimoine.

Le CNCS entre en scène

Créé en 2006, le Centre national du costume de scène (CNCS) voit sa capacité d'exposition et de conservation augmenter de 2000 m². Une surface supplémentaire, issue d'un bâtiment datant de 1848 abritant les écuries et les chambrées des cavaliers sur le site historique de cette caserne de cavalerie du XVIII^e siècle.

Exit les planchers d'origine. Ceux-ci ont été démolis, laissant la place à une nouvelle structure intérieure. Un choix dicté par les reprises de charge importantes dues au poids des meubles de conservation situés partiellement aux deux étages. Cette double peau a aussi permis de dissimuler toutes les gaines techniques. L'évidement intérieur du bâtiment a surtout donné aux architectes la liberté de construire une scène sur l'ensemble de la hauteur du bâtiment.

Le patrimoine révélé

Après un diagnostic patrimonial, l'architecte Christian Laporte a conduit les travaux de réhabilitation et de restauration : l'ordonnancement des façades, la mise en valeur des modénatures d'époque, le remplacement des huisseries et la réouverture des portails d'accès d'origine. Il s'agissait aussi de déposer des éléments de toiture disgracieux, de conserver des cheminées en briques bourbonnaises et de réviser la couverture en

ardoises en intégrant des éléments nouveaux tels que les systèmes de ventilation inhérents à la conservation des collections.

L'entrée en scène

Sur l'immense place d'Armes, les visiteurs identifient ce grand bâtiment et y pénètrent par un sas d'entrée cintré réalisé en zinc. Situé au centre de cette façade de 60 mètres de long, le sas invite les visiteurs à parcourir ce nouveau lieu en débutant la visite par un prologue, une sorte d'antichambre qui fait honneur aux professionnels du théâtre (metteur en scène, costumier, technicien, etc.) au travers d'extraits sonores.

L'expérience immersive, en trois actes

Destinée à un vaste public, la visite se poursuit par des espaces modulables grâce à des rideaux. Ceux-ci permettent d'isoler simultanément plusieurs groupes de visiteurs. Les trois actes se déclinent dans trois espaces d'une hauteur de plafond différente et crescendo. Le studio de création propose au public de découvrir les processus de la création, la relation metteur en scène et scénographe. La fabrique des décors s'ouvre aux visiteurs sur un espace de 9 mètres de haut avec en fond la scène, son gril et sa machinerie perchés à 12 mètres de hauteur. NP



© Luc Boregely

Architecte et scénographe : Ateliers Adeline Rispal, Paris (75)

Architecte du patrimoine : Christian Laporte, Clermont-Ferrand (63)

Scénographe de théâtre : Mathieu Lorry-Dupuy, Paris (75)

Scénographe d'équipement : Kanju, Felix Lefebvre, Paris (75)

BET : Bureau d'étude technique : BETEM Centre (mandataire), Brive (19), Ingénierie multimédia : Innovision, Paris (75), signalétique : Formaboom, Marseille (13), Conception lumière des façades : Les Éclaireurs, Lyon (69), Acoustique : Jean-Paul Lamoreux, Paris (75)

Maîtrise d'ouvrage : CNCS

Montant des travaux : 4,7 M € HT

Surface : Réhabilitation de 2000 m², dont exposition : 400 m²



Pôle petite enfance d'Apprieu, Coco architecture

Retour à l'organique

Un bâtiment aux allures seventies de couleur ocre-rose se construit dans un contexte urbain peu propice aux lieux de la petite enfance. Les architectes retournent la situation en imaginant un équipement cocon aux formes arrondies comme des bulles, recentré sur un cœur-patio.

La crèche de 40 berceaux, complétée par un Relais d'assistantes maternelles et d'un lieu d'accueil parents / enfants, s'installe dans une zone d'activités en construction et au bord d'une autoroute. La seule accroche potentielle est une frange paysagère, au sud de la parcelle triangulaire.

Le plan se forme à partir d'une succession de petites unités reliées entre elles par des circulations généreuses qui deviennent des espaces à part entière. L'organisation des différentes structures est claire et l'ensemble forme un « L » autour du parking. Les espaces de vie des enfants, eux, se tournent vers les jardins et la bande boisée.

La fenêtre

Ici architecture de la pédagogie résonne avec pédagogie de l'architecture. C'est,



avant tout, une architecture pour les enfants où échelle, volumes, matériaux, couleurs créent une ambiance douce et chaleureuse, rassurante et apaisée. Partout la transparence est privilégiée, renforcée par un patio central qui apporte lumière et ventilation naturelles au cœur de l'équipement. Le rapport à l'extérieur est subtil, notamment grâce à un travail précis sur la fenêtre. Les menuiseries dessinées en détail jouent sur les pleins et les vides, proposent des vues et des co-visibilités à différentes hauteurs, pour les adultes et pour les enfants, des ouvrants ou, à l'inverse, des parties pleines qui offrent des espaces plus « protégés ».

La matière

Le bâtiment est entièrement qualifié par son architecture de béton ocre-rose et ses angles arrondis. Techniquement, c'est un béton teinté dans la masse et coulé en place avec un coffrage d'angle réalisé sur mesure. Sa couleur est obtenue par l'utilisation d'un ciment gris teinté de pigments ocre. Elle veut rappeler celle de la terre. Les ouvertures aux angles courbes et de tailles différentes sont réalisées par la mise en place de mannequins construits eux aussi spécialement. À l'intérieur, le bois de peuplier



est utilisé pour les portes, le mobilier, les bancs. Un travail de signalétique, sous le signe du renard, court sur les vitrages, les murs ou les mobiliers. AR

Architecte mandataire : Coco architecture, Crest (26)

BET : TCE : OTCE, Toulouse (31) ; Acoustique : Sigma acoustique, Rodez (12) ; Signalétique : Mamzelle Rouge, Sarlat (24)

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Bièvre Est (38)

Coût des travaux : 1,8 M € HT

Surface : 852 m²



© Pierre-Yves Brumaud

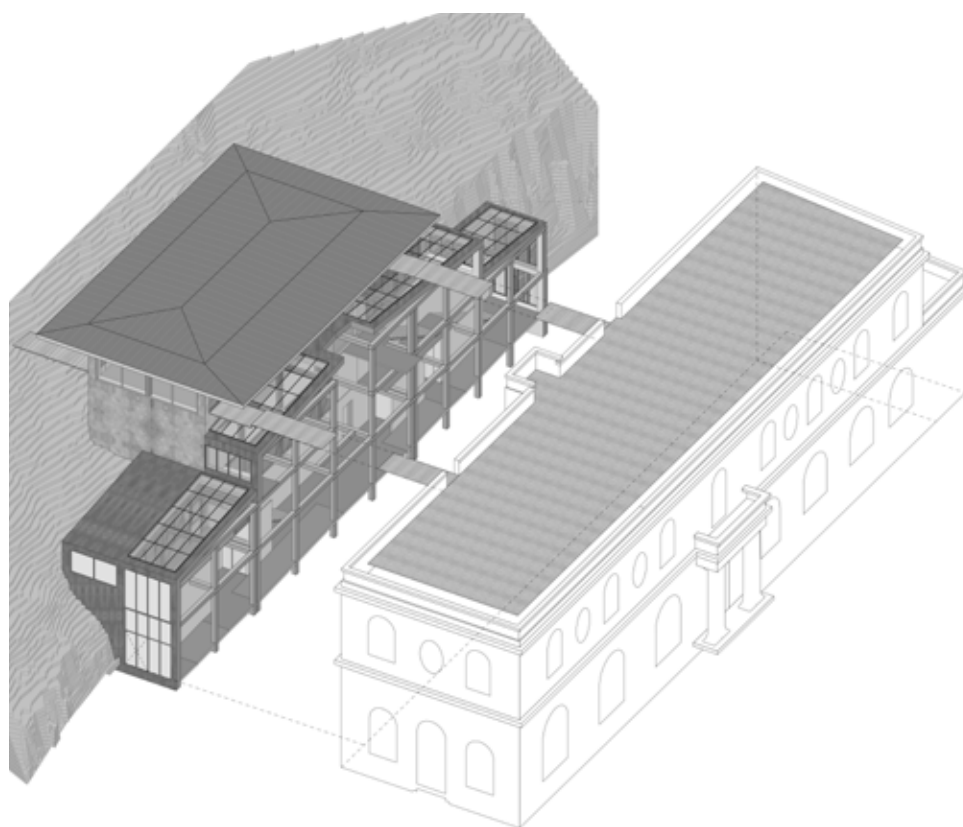
Maison de site et espaces extérieurs de la forêt de Saou,
Atelier Philippe Madec & associés

Là où l'on parle de silence, d'inapparence

C'est la rencontre entre un projet d'architecture rocambolique, un site géologique rare et une nature magnifique. C'est une histoire de passions et d'engagements, de respect du « déjà-là » et d'intuitions formidables.

L'histoire commence comme celle d'un roman du XIX^e siècle. Un riche industriel et homme politique alsacien, Maurice Burrus, achète la forêt de Saou pour en faire d'abord son domaine de chasse puis, au final, créer un lieu de promenade et de tourisme vert grâce à un vaste plan d'aménagement. En 1930, il fait construire, avec l'aide de l'architecte isérois Paul Boyer, l'Auberge des Dauphins, un lieu de plaisirs et de loisirs, connu pour ses fêtes fastueuses et son restaurant réputé. D'un point de vue architectural, c'est une petite folie, une imitation du Grand Trianon à Versailles mais tout en béton armé ! Le langage architectural néoclassique est complet : composition, symétrie, faux appareillages de pierres, colonnes, balustrades à l'extérieur comme à l'intérieur.

La Seconde Guerre mondiale aura raison de ce lieu qui tombera rapidement en désuétude puis à l'abandon. En 2003, le Conseil départemental en fera l'acquisition dans le but de créer une maison de site pour mieux faire connaître cette fabuleuse forêt aux visiteurs.



Un site géologique exceptionnel et un trésor biologique

En effet, la forêt de Saou profite d'un phénomène géologique exceptionnel appelé synclinal perché. C'est un grand plateau de calcaires et de grès, long de 13 km par 3 km, au milieu duquel coule une rivière, la Vèbre,

et dont les parois extérieures sont usées par l'érosion. Véritable barrière naturelle, ce dispositif encourage le développement de la biodiversité. Le département l'a classé espace naturel sensible par en vue de sa préservation et de sa protection.



© Pierre-Yves Brunaud

et de poésie

La nouvelle vie de la forêt de Saou

En 2015, l'Atelier Philippe Madec, accompagné d'une équipe nombreuse et attentive à beaucoup de sujets, est désigné lauréat d'un concours visant à la restructuration et à l'extension de l'ancienne Auberge des Dauphins en maison de site, ainsi que la rénovation de trois autres édifices existants : le pavillon associatif, le pavillon d'accueil, les bâtiments des éco-gardes ainsi que le réaménagement des espaces extérieurs.

Une restauration bienveillante et attentive

L'auberge des Dauphins est, bien sûr, le bâtiment qui nécessite le plus d'efforts entre sa rénovation, sa restructuration et son extension. Mais les concepteurs auront la même philosophie et la même attitude pour les quatre lieux. Pour abriter les locaux techniques et les circulations verticales, l'idée est d'encastrer un nouvel espace de bois et de verre entre le bâtiment et la montagne. Le rez-de-chaussée héberge le restaurant, l'accueil de la maison de site et le départ en forêt. À l'étage, se trouvent les espaces d'expositions permanente et temporaire. L'intention des concepteurs est aussi d'accéder à la terrasse et d'y installer un atelier pédagogique.

Le premier positionnement est de ne surtout pas prendre l'ascendant sur le site existant et d'en protéger la singularité ; ne pas prendre le pas sur le « déjà-là » dans une attitude de silence et d'inapparence. La desserte verticale devient l'espace servant, mis en arrière de l'espace servi, donc peu visible. Le volume construit en toiture, l'atelier, ne se voit que très peu et veut être juste « *une horizontale avec une ombre* ». L'espace est un entre-deux, avec une structure poteaux-poutres de bois qui laisse passer la lumière. Il est dessiné dans une grande simplicité malgré un complexe travail d'articulation qu'on ne montre pas. En rendant accessible la terrasse, les concepteurs profitent d'une situation poétique. Là, on se trouve au plus haut des cimes des montagnes et dans la canopée des arbres. Enfin, l'attachement au respect des lieux mais aussi à l'environnement et au patrimoine est un guide sûr pour l'aménagement de l'ensemble du site. L'auberge a un décor intérieur digne des grands hôtels parisiens restaurés avec soin et en conservant leurs qualités spatiales. Un important travail de restitution a été nécessaire pour retrouver une qualité au plus près de celle qui existait. Par exemple, une recherche précise a été faite sur la reconstitution des carrelages.

L'ancien Pavillon des chasseurs devient le Pavillon d'accueil ; le Pavillon associatif est construit de toutes pièces sur l'ancien parking.

Quant aux bâtiments des éco-gardes, ils s'installent dans les anciennes Maison Rouge et Maison Blanche, légèrement restructurées et agrandies d'une chaufferie bois. Ainsi une belle relation s'installe entre le hameau et l'auberge. **AR**

Architecte mandataire : atelier Philippe Madec & associés, apm, Paris (75)

Architecte associé (jusqu'au DCE) : L'Office Architecture, Saou (26)

Architecte du patrimoine : Détry Lévy & Associés, puis DLAA architecte, Lyon (69)

Paysagiste : Franck Neau, Paris (75) puis Big Bang, Lyon (69)

Scénographe : Arc-en-Scène, architecture et scénographie, Paris (75)

BET : Structures : Brizot-Masse Ingénierie, Alfortville (74) ; Fluides : Atekernegie, Villeurbanne (69) ; VRD : Dicobat, Saint-Péray (07)

Maître d'ouvrage : Conseil départemental de la Drôme (26)

Surface de plancher / superficie : 1788 m² et 2 300 ha d'aménagement

Auberge : 1 077 m² surface totale dont 298 m² extension

Pavillon d'accueil : 75 m² réhabilité

Pavillon associatif : 107 m² neuf

Locaux éco-gardes : 529 m²

Coût : 5 775 278 € HT Total
4 608 755 € HT Bâtiment ; 583 375 € HT Paysage ;
583 148 € HT Scénographie / Mobilier



© Jonathan Letoublon

Construction d'une salle socioculturelle à Malvalette, let's GO architectes *L'équipement public revisité*

La nouvelle salle socioculturelle s'installe sur le versant sud de Malvalette, en lieu et place d'une ancienne colonie.

De l'ancienne bâtisse qui surplombait l'entrée du bourg, il reste des pierres réutilisées dans une démarche de réemploi pour la réalisation de murets. Ce nouvel équipement communal longiligne affiche des proportions franches. La réalisation en structure béton habillée en bois bénéficie d'un dessin épuré. L'ensemble a nécessité une attention particulière dans les détails de mise en œuvre.



© Jonathan Letoublon

Sobriété

Une préfabrication pendant le chantier et un mode opératoire bien établi ont permis de réaliser la structure en béton dans les moindres détails. Ainsi, le clavetage qui sert à relier les différentes pièces est invisible. Les colonnes de 39 x 39 cm sont sablées, les angles sont lisses.

Il en résulte un aspect extérieur sobre, dénué d'artifice ; les proportions de la poutre de rive sont respectées jusque dans le soubassement. Une terrasse couverte, orientée à l'ouest, vient compléter la destination de cet équipement public.

Filière bois locale

À l'intérieur, les utilisateurs retrouveront un espace généreux que les architectes ont

souhaité neutre pour que les différents usagers se l'approprient plus aisément : mariage, spectacle, concert et autres animations.

Les exigences du dessin, déployées pour l'enveloppe bâtie, se poursuivent dans cet aménagement intérieur sobre : dessin du plafond intégrant les panneaux rayonnants de chauffage, les luminaires, les panneaux acoustiques, jusque dans les poutres du plafond repérées d'un simple trait noir. Des menuiseries mixtes bois et alu (anodisé satiné) jusqu'au bardage extérieur, le bois utilisé (pin, mélèze) exploite la filière du pays de l'Agglo du Puy-en-Velay. **NP**



© Jonathan Letoublon

Architecte : let's GO architectes, Le Puy-en-Velay (43)

BET : Économie : Michel Sabadel, Le Puy-en-Velay (43), Fluides : Clématis Saint Etienne, Saint Etienne (42), Structure : Rochard & Associés, Saint Paulien (43), Acoustique : AGNA, Clermont-Ferrand (63).

Maître d'ouvrage : Commune de Malvalette (43)

Coût des travaux : 914 757 € HT

Surface : 350 m²



© Sylvain Jouve



© Sylvain Jouve



© Joël Damase

Construction du lycée de Gergovie à Clermont-Ferrand, CRR Architecture *L'enseignement biosourcé*

En pleine mutation, les 40 ha du quartier Saint-Jean font l'objet depuis cinq ans d'un plan guide et d'un projet d'aménagement¹. Entre voie ferrée, zones industrielles et commerciales, cette reconversion urbaine proposera à terme une mixité de programmes et une recomposition paysagère.

Dans ce contexte, le lycée de Gergovie apparaît comme la première pierre angulaire qui donne le ton d'une double ambition européenne à la fois environnementale et énergétique. Cette première réalisation s'accommode d'un contexte urbain particulier et occupe les quelque 18 000 m² d'une parcelle dont l'angle sud-est a été traité en créant un signal et une identité avec le Centre de culture et de connaissance.

Rue intérieure

1 000 lycéens issus du regroupement de deux anciens établissements sont ainsi accueillis dans de s locaux dédiés à l'enseignement général et professionnel. Une programmation qui se lit jusque dans les trois volumes dédiés à l'enseignement professionnel disposés en peignes et accrochés à la partie nord du bâtiment principal (enseignement général). L'entrée depuis le parvis sud, végétalisé, contraste avec l'alignement urbain en limite du boulevard Saint-Jean et ses boutiques à vocation professionnelle à même le rez-de-chaussée et ouvertes au public. Dans le bâtiment principal,

une rue intérieure baignant dans une lumière naturelle indirecte distribue l'accès aux différents pôles d'enseignement avec des points de vue sur l'environnement et notamment le plateau de Gergovie. La partie restauration, à l'ouest du site, profite de l'adaptation naturelle du socle à son terrain. Enfin, une salle polyvalente est accessible en période périscolaire.

Bioclimatique et biosourcé

Les plus grandes surfaces des façades sont orientées nord et sud avec à la clef une meilleure gestion des apports lumineux en toutes saisons. L'utilisation de peintures recyclées, du linoléum, de plafonds en fibres de bois et de la paille offrent à cette réalisation une consommation réduite d'énergies et son classement E4C2.

Concernant l'utilisation d'isolants biosourcés, c'est bel et bien une proximité qui était recherchée. « Dans le Puy-de-Dôme, c'est la paille ! Avec des cahiers de recommandation et de mise en œuvre validés par les bureaux de contrôle », précise l'architecte Jean-Pierre Rambourdin très impliqué au niveau national sur la valorisation des circuits courts : de la moisson de la paille jusqu'au stockage et au fur et à mesure la préfabrication en bois ont permis de livrer au maître d'ouvrage et aux lycéens un établissement vertueux. Au-delà de la vocation d'enseignement pour lequel il a été construit, le nouveau lycée de Gergovie s'illustre dans une démarche écologique et didactique : « Expliquer aux utilisateurs pourquoi et comment

on construit, comment on utilise », martèle l'architecte, pour qui, chaque réalisation dans le domaine de l'enseignement, s'accompagne d'un volet pédagogique. **NP**

1 En juillet 2018, le projet de l'équipe d'urbanistes, architectes et paysagistes porté par l'agence Carta-Reichen et Robert & Associés a été choisi pour l'élaboration d'un plan guide et la mise en œuvre du projet d'aménagement sur les 40 ha délimités par le bd Saint-Jean, la rue E.-Michelin et la voie ferrée. Juin 2023 : concertation préalable à la création d'une ZAC d'environ 13 ha avec un parc paysager de 2,3 ha, une offre résidentielle, divers programmes de services et d'activités économiques ainsi que des équipements publics autour de l'îlot éducatif composé par le lycée de Gergovie et le futur centre sportif.

Architecte : CRR Architecture, Clermont-Ferrand (63)

BET : Mandataire : Eiffage construction Auvergne, Clermont-Ferrand (63), Fluides, GO, VRD : Ingérop, Cébazat, (63), Structure bois : Sylva Conseil, Clermont-Ferrand (63), Cuisine : ICP Ingénierie Cuisines Professionnelles, Mions (69), HQE : EODD, Villeurbanne (69), Acoustique : Salto Ingénierie, Aulnat (63), Économistes : ECIB Project, Clermont-Ferrand (63), Exploitation, maintenance : Eiffage Energie, Riom (63)

Maître d'ouvrage : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Coût des travaux : 40 M € HT

Surface : 16 437 m² SDO

En savoir plus sur les niveaux de performance énergétique



« Un parc paysager dans le quartier Saint-Jean », article journal La Montagne





Accueil de la petite enfance à La Bourboule, récita architecture

Du sur-mesure

Le Parc Fenestre de La Bourboule est un grand jardin à l'anglaise de douze hectares, point d'orgue de l'activité du tourisme thermal de la ville. L'un de ses plus anciens pavillons, autrefois salon de thé, s'agrandit aujourd'hui et s'accompagne d'un kiosque fraîchement construit.

Le pavillon, grande longère en pierres couverte d'une toiture de lauzes, est aujourd'hui occupé par une crèche à l'étage alors que son rez-de-chaussée, dédié aux activités touristiques, abrite un restaurant. La demande vise d'abord à étendre l'équipement municipal d'une pièce de plus. Puis le programme s'enrichit. L'extension de la crèche s'accompagne de l'agrandissement des activités touristiques et de la création d'un kiosque d'accueil avec bar et terrasse.

L'exigence d'une architecture contemporaine

Maître d'ouvrage et maîtres d'œuvre travaillent de concert pour encourager une architecture contemporaine dans un contexte où elle n'est pas toujours spontanément acceptée. L'extension, difficilement réalisable en pierres, retrouve une minéralité avec l'utilisation du béton. Allèges et linteau en béton teinté dans la masse rappellent le basalte. La lauze, en toiture, complète ce camaïeu minéral. Deux roches, issues du

réemploi, créent de subtiles variations de couleurs : la lauze plus claire, la phonolite plus foncée.

L'intérieur, qualifié par une grande charpente, évoque l'imaginaire de la grange. L'architecture participe à l'éveil des enfants par cet imaginaire mais aussi par des hauteurs choisies différentes, par l'utilisation de matériaux toujours naturels ayant leur propre texture, grain, épaisseur, couleur. Profitant d'une implantation dans un site remarquable, le bâtiment s'ouvre au maximum sur l'extérieur pour que les enfants se projettent dans les arbres, les montagnes, le parc en arrière-plan.

Le kiosque, lui, garde son autonomie mais conserve le même langage et les mêmes matériaux. Il vient cadrer l'espace extérieur. Un volume de bois, ouvert et fermé par des volets pliants, surmonte un soubassement de béton. Au-dessus d'une charpente en bois, la couverture en zinc assure la finesse du toit.

Faire le choix de matériaux faits sur place et sur-mesure

D'une manière générale, les architectes ont fait le choix d'utiliser le moins de produits industrialisés possible et privilégient le fait sur mesure et sur place. Le béton, coulé par lits successifs, utilise un sable local et deux types de granulats. Un travail de sablage réalisé juste avant le séchage lui confère un aspect



plus proche de la pierre. Les menuiseries sont en mélèze et les gouttières dessinées spécifiquement en métal galvanisé. **AR**

Architecte : récita architecture, Lyon (69) ; Chamalières (63)

BET : Structure : Idéum Partners, Cournon d'Auvergne (63) ; Fluides : Auvergne Énergie Solutions, Aubière (63)

Maîtrise d'ouvrage : Ville de La Bourboule (63)

Surface : extension 180 m² / réhabilitation 165 m² / kiosque 22 m²

Coût : 595 000 € HT



© Scènes Ôtremont

L'Île Ô, un théâtre flottant à Lyon,
Scènes Ôtremont et Koen Olthuis-Waterstudio architectes

Le souffle du fleuve

On le dit être le seul théâtre flottant d'Europe et peut-être même du monde ! De façon certaine, tout dans cette fabuleuse histoire est une première, gratifiée de tous les superlatifs. De son programme à son processus de conception-fabrication, en passant par son statut juridique ou sa technique constructive, tout est innovation.

Au départ, Patadôme crée en 2004 un théâtre destiné aux enfants, à partir de 6 mois, et aux familles à Irigny, au sud-ouest de Lyon. En 2019, sa capacité saturée invite ses créateurs à imaginer reproduire ce lieu sur la Métropole. L'idée émerge de construire un théâtre flottant pour l'emmener dans différentes communes au bord du fleuve.

En parallèle, les Voies navigables de France viennent de reprendre la concession des cours d'eau et souhaitent rebattre les cartes des emplacements commerciaux. Suite à un appel à projet, Patadôme est lauréat de la consultation pour son projet culturel, destiné aux enfants et capable de créer une animation diurne sur les berges.

Une technique hors-norme

L'équipe s'adosse les compétences de l'architecte hollandais Koen Olthuis de l'agence Waterstudio. Conseiller à l'Unesco pour les bâtiments flottants dans le monde, il apporte

son savoir-faire sur les choix architecturaux et les techniques constructives.

Techniquement, c'est une coque en béton de 555 tonnes, la plus grosse coque flottante au monde. Réalisée sur le Port Édouard Herriot, il aura fallu une grue de 650 tonnes et des travaux de renforcement du quai pour la mettre à l'eau. La structure réalisée en CLT (Cross Laminated Timber) est recouverte d'une vêtue en acier, isolée par une membrane EPDM. L'ensemble est immergé à deux mètres sous l'eau, car sa hauteur est limitée à 5,90 m pour franchir le Pont Pasteur.

Le spectacle de l'eau

L'architecture doit s'intégrer dans tous les lieux dans lesquels elle va s'installer. Le théâtre est visible des deux rives et ne doit pas occulter la ville. Une cascade de six cubes rappelle les formes simples de l'univers de l'enfant. Les façades jouent une partition plus complexe, façon origami. Depuis l'intérieur, un contact permanent est maintenu avec l'eau, grâce à la forme et la hauteur des fenêtres et une implantation à 9 mètres de la berge.

À l'intérieur, une esthétique organique

Le programme prévoit la création de deux salles de spectacle, de 80 m² et 250 m², ainsi qu'une terrasse de 50 m². En plus de sa vocation

culturelle et pour maintenir son équilibre financier, le lieu peut accueillir la formation, les événements et les séminaires des entreprises.

Les salles, susceptibles d'être reconfigurées, conservent des volumes simples. Pour compenser cette fonctionnalité, un décor construit en bambous d'Anduze offre une esthétique organique, qui inspire « le souffle de l'eau » et offre un excellent équilibre du son.

AR



© Scènes Ôtremont

Architecte : Koen Olthuis, Waterstudio, Rijswijk, Pays-Bas

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : Patadôme, Scènes Ôtremont, Irigny (69)

BET : Structure béton : Assemblage Ingénierie, Ivry-sur-Seine (94) ; Structure bois : Cornet, Cormaranche-en-Bugey (01)

Surface : entre 800 m² et 1 000 m²

Coût : 2,7 M € HT / Partenaires 100 % privés



© CAAZ ARCHITECTURE

Construction d'un café, d'une épicerie et d'une bibliothèque à Bellentre, CAAZ architecture

L'insertion urbaine par la mixité

La démolition d'anciens locaux des services techniques et de la bibliothèque municipale laisse la place à une parcelle en centre-bourg. La mixité du programme établit une nouvelle forme urbaine.

Les architectes mettent à profit la mixité de l'équipement et proposent un socle commun, en cœur d'îlot, au bord de la route départementale : d'un côté un bar et une épicerie, de l'autre une bibliothèque. Au centre, l'accès principal dévoile une rue intérieure qui conduit vers un jardin et des gradins en fond de parcelle. Deux lieux, pour deux usages potentiellement compatibles : les utilisateurs bénéficient d'un prêt classique et d'une terrasse commune.

Transparence

L'insertion urbaine du projet se traduit par la construction d'un bâtiment au style épuré et aux lignes directrices franches. La façade convoque un matériau ancestral : la pierre. Celle-ci est omniprésente dans le cadre bâti environnant. Elle est utilisée en parement de la structure en béton. « Une réinterprétation moderne de ce matériau », précisent les architectes qui dessinent de nombreuses et grandes baies vitrées en aluminium anodisé satiné apportant la clarté et la transparence nécessaire.

Ouverture vers l'extérieur

La toiture végétalisée, visible depuis les hauteurs du bourg, confirme la volonté d'insérer cette nouvelle construction dans son contexte naturel de montagne. Le jardin arrière, loin d'être anecdotique, poursuit une seconde volonté programmatique : celle de proposer aux différents usagers, scolaires, associatifs, un lieu de représentation.

À l'intérieur de la bibliothèque, le bois prend l'ascendant sur les autres matériaux de la construction. Le frêne et le chêne sont ainsi utilisés pour concevoir un environnement dédié à la consultation. Un mobilier

toute hauteur donne l'accès aux livres et aux multiples ressources documentaires. NP

Architecte : CAAZ architecture, Grenoble (38)

BET : Structure : Soraetec, Échirolles (38), Fluides et thermique : Axiome, Voreppe (38), Économie : MPF ingénierie, Claix (38)

Maître d'ouvrage : Commune de La Plagne-Tarentaise (73)

Coût des travaux : 761 000 € HT

Surface : 240 m²



© CAAZ ARCHITECTURE





© Romuald Nicolas

Création de cinq logements à Chambéry, Kayak Architecture

L'habitat privé décomplexé

L'opération Les Petits Paliers est née d'une rencontre et d'une histoire. La rencontre est celle d'un promoteur privé, la société « Au Bercaïl », et du couple formé par Blandine et Xavier Patriarche de l'agence Kayak architecture. Au Bercaïl, est dirigée par Sarah Cohen et Claire Lucas, toutes deux urbanistes. Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage sont convaincus que l'habitat privé peut concilier convivialité et développement durable...

L'histoire est celle de l'ancienne Maison des scouts de France située sur une parcelle appartenant au diocèse de Chambéry. L'emprise de cette construction, désormais démolie, a servi à l'implantation et à l'alignement des deux volumes de ce nouvel immeuble de cinq logements. Respectant le PLU, cette nouvelle construction a été réalisée en limite de rue. Les architectes proposent ainsi un immeuble dont l'alignement du bâti ne transforme pas l'îlot et permet de dégager le jardin intérieur tout en conservant un cerisier et un paulownia existants. Le projet, à tendance habitat participatif, est en accession à la propriété en VEFA (vente en l'état de futur d'achèvement) : soit un T1, deux T3 et deux T5 en duplex.

Des Petits Paliers

L'opération doit son nom à un travail de recherche des architectes sur la notion de seuil

et de rencontre entre voisins. Concrètement, il s'agit ici de mettre à profit un espace transitoire, des « petits paliers », comme des espaces de liberté générant et incitant naturellement des contacts entre habitants. Une salle de jeu, de réunion et une chambre d'amis partagées sont ainsi mises à disposition des propriétaires. Un potager et l'espace commun extérieur complètent cette vocation d'habitat participatif.

Réemploi

Le soubassement est maçonné et les élévations sont en ossature bois pour les duplex, y compris le plancher. Un bardage bois commun en mélèze pour les parois en béton assure la cohérence et l'esthétique de l'ensemble. Cette opération prend sa part de réemploi : le bois de la charpente démolie est réutilisé pour l'abri des voitures, un ancien garde-corps est réemployé en clôture, les pierres des murs démolis sont réutilisées pour différents usages (bancs, mur d'enceinte dont l'entrée a été modifiée). Enfin, plus anecdotique, mais très apprécié des riverains, les anciens volets colorés récupérés en façade ont été réemployés dans le claustra bois. **NP**



© Romuald Nicolas



Architecte : Kayak Architecture, Chambéry (73)

BET : Structure : Ancey Structures (Ossature Bois), Metz-Tessy (74), EDS (béton), Epagny-Metz-Tessy (74), Fluides : Enerbat, Entremont-le-vieux (73), Economie : Bal Économiste, Montmelian (73)

Maître d'ouvrage : Au Bercaïl pico-promotion immobilière, Chambéry (73)

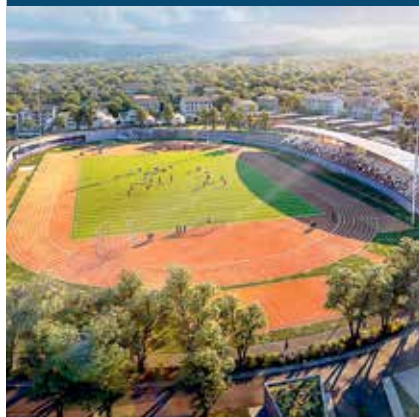
Coût des travaux : 748 000 € HT

Surface habitable : 365 m²



LA QUALITÉ ET L'EXPERTISE RECONNUES EN MANAGEMENT DE PROJET

NOS MISSIONS : ACCOMPAGNER
LES MAÎTRES D'OUVRAGE ET LES MAÎTRISES D'ŒUVRE EN
AMO • DET • OPC



**PROJETS DE
GRANDE ENVERGURE**

Stade Philippe Marcombes
Clermont-Ferrand – 20 M€
Architecte : Auer Weber



**PROJETS TECHNIQUES
COMPLEXES**

Centre Nautique Aquamotion
Courchevel – 40 M€
Architecte : Auer Weber



**RÉHABILITATIONS
EN SITE OCCUPÉ**

Université de médecine Rockefeller
Lyon – 45 M€
Architecte : Vurpas Architectes



**PROJETS
PATRIMONIAUX**

Musée de la Mine
Saint-Etienne – 5 M€
Architectes : Gautier+Conquet, Archipat

Anticiper pour réussir

ARPEGE Ingénierie | 1, rue de Mailly 69300 CALUIRE | 04 78 97 49 91 | contact@arpege-ingenierie.com
www.arpege-ingenierie.com



A dark, tufted leather wall with a grid pattern of white lines and black dots. In the foreground, a simple wooden bench is visible. The lighting is dramatic, highlighting the texture of the leather and the wood of the bench.

Dossier
Équipements
sportifs

L'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 nous invite à réaliser notre dossier sur les lieux et équipements sportifs, thème qui n'avait jamais été abordé dans la revue *À&T*. Aborder ce sujet c'est être face à des programmes, des échelles, des usages et des besoins nombreux et variés. Une des constantes, celle qui nous paraît commune et fondamentale, est leur insertion dans un site ou comment intégrer ces « géants » dans leur contexte qu'il soit rural, périurbain ou très urbain ? C'est par ce biais que nous allons vous présenter les projets choisis.

LE SPORT À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

En ouverture de ce dossier, nous avons interrogé Marie-Cécile Doha, cheffe du pôle Sport au sein de la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes, la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'Engagement et aux Sports en AuRA.

Anne Rolland : Un Projet sportif territorial Auvergne-Rhône-Alpes, PST, a été adopté en juillet dernier. Pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit ?



© Marie-Cécile Doha

Marie-Cécile Doha : Le Projet sportif territorial élabore la feuille de route de la politique sportive des cinq prochaines années, à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-

Alpes. Toutes les régions en ont un. Il est le fruit d'une réflexion menée conjointement par une diversité d'acteurs du sport en région. Ce travail est basé sur les principes de gouvernance partagée, posée par la création de l'Agence nationale du sport, avec une déclinaison territoriale de concertation et de collaboration de quatre collèges (l'État, les Collectivités territoriales, le mouvement sportif et le monde économique et social). Le PST est un outil qui permet de visualiser un état des lieux des pratiques, d'établir constat, diagnostic, axes prioritaires et d'identifier des pilotes d'actions.

AR : Quelles sont les spécificités de la région AuRA ?

MCD : L'étendue et la diversité géographique de la région AuRA expliquent la qualité et la vitalité sportive du territoire. La région AuRA est

la troisième région plus grande de France et la deuxième plus peuplée. Quatre métropoles sont réparties dans douze départements. Les deux tiers de la région se situent en zones montagneuses et l'on compte deux parcs nationaux, cent soixante-quinze stations de ski alpin et nordique, dix parcs naturels, trois des plus grands lacs de France et vingt-quatre stations thermales.

Le recensement des équipements sportifs alimente les bases de données et la mise à jour d'une plateforme. Si la région est bien dotée, il faut aujourd'hui aller de l'avant et optimiser les accès à de nouvelles pratiques, allier le sport avec le tourisme, les actions de nature et le patrimoine. Des tendances récentes apparaissent comme les équipements de proximité avec pratique libre et encadrée, la mutualisation avec les publics scolaires par exemple. Dans les grandes villes, on manque parfois de lieux en termes de fréquentation, en raison d'équipements saturés. D'où l'importance de ces études dans un objectif de rééquilibrage et de programmation prospective. Nous travaillons aussi sur la constitution de bibliothèques d'enquêtes et d'études sur les besoins. Par exemple, nous étudions des thèmes comme l'arrosage, les terrains synthétiques, les écoresponsabilités de même que les nouvelles pratiques sportives.

AR : Quel rôle jouera la région AuRA dans l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ?

MCD : Lyon et Saint-Étienne font partie des sept villes qui accueilleront les tournois de football masculin et féminin. En parallèle, soixante-douze lieux d'accueil, d'entraînement, d'hébergement, de restauration ou de transports ont été sélectionnés en AuRA comme Centre de préparation aux jeux, CPJ. Ils peuvent potentiellement recevoir tous les sports mais plus régulièrement le badminton, le basket, le triathlon et le cyclisme sur route (souvent à la fois en olympique et paralympique).



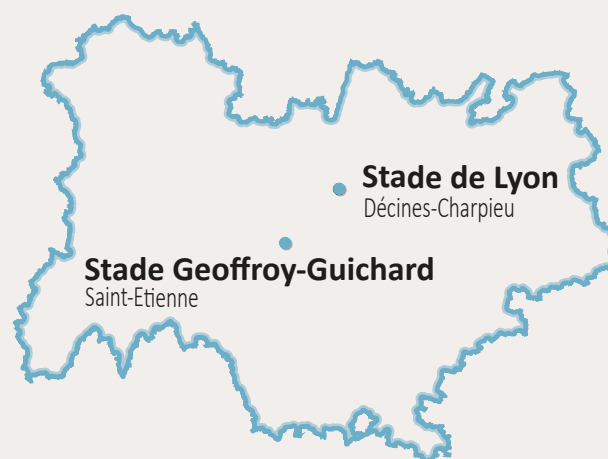
© Sépét Cécile

LES SITES POUR LES JO 2024

Les sites du Parc olympique lyonnais dans la métropole de Lyon et du stade Geoffroy-Guichard dans la Loire sont sélectionnés pour les compétitions de football. Tous les départements que compte la région Auvergne Rhône-Alpes disposent aussi de centres de préparation.

Avec les deux stades de football, ce sont au total 75 sites qui ont été sélectionnés pour assurer la préparation et des compétitions pour les Jeux olympiques de 2024.

À titre d'exemple, dans l'Allier, le CREPS de Vichy datant de 1960 se voit doté de nouveaux équipements : un pôle de restauration neuf, situé à équidistance entre les bâtiments d'hébergements rénovés et le nouveau pôle de performance. Celui-ci met à disposition des athlètes un centre d'entraînement, un pôle santé, un plateau technique, des locaux de récupération et d'hypoxie.



De gauche à droite, les bâtiments d'hébergements rénovés, le pôle restauration, architectes AA GROUP et le nouveau pôle de performance, architecte Denis Ameil.

Dans la Drôme, la Cité de l'escalade à Valence avec la réhabilitation de l'ancienne fourrière et la construction d'un bâtiment neuf comme lieu d'accueil et d'entraînement de compétitions de niveau national en bloc et en vitesse de type championnat de France jeune et senior. Les travaux engagés font de ce site un lieu adapté à l'organisation de championnats de France combiné, comme pour le format déjà retenu à l'époque pour les jeux olympiques de Tokyo. **NP**



la Cité de l'escalade à Valence.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN SITES RURAUX

On l'a vu, les sites naturels de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont d'une très grande diversité. Se fondre dans le paysage, c'est souvent jouer avec la topographie, les matériaux locaux, la végétation mais cela peut aussi vouloir dire afficher une présence affirmée sans concession.

Se fondre dans un site remarquable



© M'architecte

Dans le site remarquable et complètement naturel de la Pinède, au bord du Lac Léman, il faut s'implanter avec justesse, délicatesse et humilité. Pour accueillir des locaux destinés aux nouvelles activités nautiques, les architectes ont imaginé un projet respectueux et capable d'être, si besoin, déconstruit sans laisser de trace.

Dans la continuité de la plage municipale et des quais, cinq petits cabanons de bois de cinq mètres carrés chacun viennent se glisser entre les arbres et s'installer dans la topographie du terrain. Chacun assume sa propre fonction : vestiaires, stockage... Ils sont reliés par des promenades suspendues en platelages bois. L'architecture est simple, au bon sens du terme, avec une écriture contemporaine qui s'efface devant la beauté du lac.

Des systèmes constructifs légers et réversibles

L'ensemble est constitué de structures légères en bois de mélèze posées sur des pieux métalliques vissés. La structure est aussi le parement puisqu'elle reste apparente. La préfabrication avec assemblage sur place minimise encore les impacts sur le site et offre cette possibilité de déconstruction. Les toits à une seule pente en bacs acier verts complète encore le registre du cabanon. En vieillissant, le bois va s'assombrir et s'intégrer de mieux en mieux à la pinède. La nature, elle, colonisera les nouveaux édifices. AR

Base nautique de Thonon-les-Bains (74)

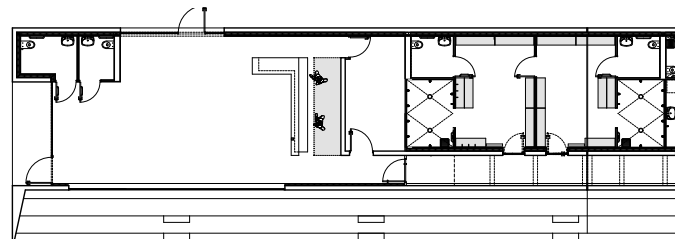
Architecte : M'Architecte (74)

Maître d'ouvrage : Commune de Thonon-les-Bains (74)

© M'architecte



© Iriris Rodet



Une certaine forme d'abstraction

L'insertion dans un site est, ici, un sujet majeur. On est dans la Plaine des Sports, là où les échelles deviennent souvent hors-norme, dans un seuil entre campagne et ville. L'équipement, entièrement dédié au rugby, se partage entre les communes de l'Isle-d'Abeau et Saint-Marcel-Bel-Accueil. Il se doit d'être clair et lisible pour les deux.

Effacer l'échelle du bâtiment

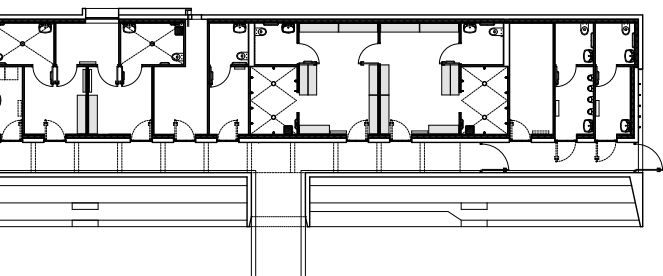
Le projet s'étire tout en longueur et en horizontalité, avec force et sans compromis. Il s'intègre dans le paysage de façon très lisse. La façade sud déroule un grand mur de béton blanc élargi d'une tribune de trois cents places. Sa minéralité et sa couleur effacent l'échelle du bâtiment et renvoient volontairement à une forme d'abstraction. Tout le programme est dessiné dans un seul volume, compact et très étroit. Neuf mètres de largeur logent vestiaires, coursive et tribunes, en bandes successives, dans un plan efficace.

Un projet silencieux

Si la minéralité transmet une certaine culture constructive, celle d'un béton coulé en place auquel sont attachés les architectes, le projet reste assez peu bavard sur les résolutions techniques. Seuls certains dispositifs sont mis en scène. L'édicule vertical, par exemple, en plus de son rôle de signal, apporte la lumière naturelle jusqu'au cœur de la partie bar et club house et occulte volontairement les systèmes de ventilation. Le tunnel de sortie des joueurs, placé dans l'axe du terrain crée une asymétrie dans la composition de la façade. Dessiné sur-mesure en acier noir, il évoque avec emphase une ambiance de jeu, façon gladiateurs. Dans les vestiaires, le vocabulaire est plus

Conception « à cru »

Première réalisation de l'agence f+g, Thomas Faye et Frédéric Grandvaux revisitent le centre équestre à leur manière : sans artifice et millimétrée.



Un soin particulier a été apporté à la volumétrie de l'ensemble, aux proportions des façades jusqu'aux fixations de la charpente en bois. Le projet a été dessiné dans les moindres détails, maquettes à l'appui. L'agence f+g livre un ensemble haut de gamme répondant à l'image de marque de cette écurie de propriétaires. « *Le client nous a suivis dans un projet engagé* » expliquent les architectes.



Corridor écologique

L'environnement naturel est vaste. Il laisse à penser que les architectes avaient carte blanche. En réalité, le projet étant situé sur un domaine agricole, il s'adapte d'abord à son contexte réglementaire d'urbanisme. La parcelle est peu constructible, néanmoins reconstruisible. Des bâtiments ont ainsi été démolis, le projet s'inscrit dans un corridor écologique composé de champs et de forêt.

Matérialité

Le bois est utilisé pour ses différentes qualités : d'abord structurelles pour les poutres en lamellé-collé d'une portée de 20 m et esthétiques pour les parties construites, mais peu exposées aux chevaux. Le béton s'impose pour la réalisation des soubassements du manège et la construction des 28 boxes à chevaux. Une recherche de matérialité dans laquelle le Douglas et le béton brut expriment un jeu de structures. La profondeur des parois verticales, notamment les ventelles en bois, sont largement préférées à un simple bardage et déclinent ainsi ombre et transparence. Le club-house

se loge à l'étage, offrant aux utilisateurs une terrasse couverte, à l'abri des intempéries et orientée sur le manège. NP



Construction des écuries de la Roche à Vourles (69)

Architecte : f+g architectes, Caluire (69)

Maître d'ouvrage : SCI Castel PIC, Charly (69)

Lauréat prix Fibois AURA 2021,
<https://youtu.be/uWVSeTXheqM>

domestique avec teintes sombres et bancs en bois. Desservis par une grande coursive éclairée zénithalement, ils jouent de contraste avec la structure en béton clair dans une atmosphère minimaliste mais un solennelle. AR

Équipement sportif et culturel, stade de Collonges à l'Isle-d'Abeau (38)

Architectes : lis & daneau architectes (38)

Maître d'ouvrage : Commune de l'Isle-d'Abeau (38)

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN PÉRIPHÉRIE URBAINE

En périphérie urbaine, l'équipement sportif joue un rôle particulier. Il devient un véritable acteur du renouvellement urbain, de la ville en mutation et génère une dynamique sociale qui lui redonne une place majeure.



© Jonathan Leroubien



S'implanter avec politesse

Au sud de Valence, dans un quartier en pleine rénovation urbaine, un grand terrain de sport longe le boulevard périphérique. Le gymnase, nouvellement reconstruit, borde des ensembles de logements à l'est. D'un côté, il devient le fond de scène de cette grande pelouse. De l'autre, il s'implante avec respect pour préserver les vues sur les monts d'Ardèche et la lumière de l'immeuble voisin.

Faire résonner intérieur et extérieur

La zone d'implantation de l'équipement est généreuse. Elle accompagne et valorise un chemin d'usage réservé aux modes doux. Le bâtiment s'étire et se décale par politesse urbaine. Il est bordé de chaque côté par un parc boisé et un parking. Les architectes cherchent à échapper à l'échelle de l'équipement et au stéréotype de la grande boîte sportive. La structure, sortie du volume général, permet de gérer le gabarit extérieur tout en préservant les qualités d'ambiance intérieure. Le gymnase prend alors sa juste place dans son contexte.

Une matérialité silencieuse

La structure métallique forme de grands sheds qui apportent une lumière naturelle stable et bien maîtrisée, propice aux jeux des sportifs. Les matériaux choisis confèrent à l'équipement une certaine neutralité et le rendent relativement silencieux malgré son échelle. Cassettes métalliques de couleur gris neutre s'irisent et changent avec les ciels de la Vallée du Rhône. Elles jouent de contraste avec le béton brut. Le toit est donné à voir et forme une cinquième façade plastique avec dalles végétales.

Le programme compte le gymnase et des espaces annexes comme les vestiaires, le club house et des locaux pour le service Espaces verts de la Ville. Un jeu avec la topographie existante permet de gagner des gradins extérieurs avec vues directes sur le terrain. **AR**

Création d'un complexe sportif à Valence (26)

Architectes : Studio Gardoni (69)

Maître d'ouvrage : Région Auvergne-Rhône-Alpes, déléguée à la Ville de Valence

Des volumes, pour tous

Située à côté de la salle Maurice Dubernard, la Maison pour tous prend sa place dans un espace arboré : le parc Fourel. Ce nouvel équipement public offre aux 4 000 habitants, trois grandes salles d'activités à la fois sportives et culturelles.

Comme un fond de scène, le bâtiment s'installe sur le haut de la parcelle du parc et en limite du stade bouliste. Cette implantation haute, dégage une vue sur les arbres du parc dont un vieux platane remarquable. Quatre volumes ont été construits. Un premier volume d'accueil et trois autres destinés à des activités



© Marie Plesat

Participer à la dynamique urbaine



© Benoît Ravier Bollard

Au nord du centre-ville de Bourg-en-Bresse, dans le quartier du Pont des Chèvres, l'ancien gymnase de lutte et d'haltérophilie est en partie réhabilité, en partie démoli et reconstruit. Depuis 2016, un grand projet de rénovation urbaine s'étend sur ce secteur. Le gymnase Henri Villard est une pièce importante de cette mutation dans laquelle il joue un rôle social majeur.



© Benoît Ravier Bollard

Se situer dans un entre-deux

L'équipement se situe dans un entre-deux urbain hétérogène, fait d'anciennes fermes, de villas récentes et de grands bâtiments de logements des années 70. Il borde le stade Louis Parant, se tient à proximité de l'école primaire et du restaurant scolaire. Le gymnase est fait de deux parties : une halle historique datant de 1934 et une salle construite en 1970, peu qualitative et non conforme aux normes de santé et de sécurité qui sera démolie.

Une reconstruction-rénovation légèrement japonisante

L'objectif est de conserver la même implantation et le même volume que l'édifice d'origine. La halle est rénovée sobrement, dans le respect de l'existant, avec ses murs de

mâchefer et sa charpente en bois de chêne massif nettoyée et lasurée. L'extension, elle, est un projet en ossature bois (sapin), charpente en lamellé-collé (épicéa) et sous-face en pin maritime. L'ensemble ne forme plus qu'un seul volume dont l'unité est renforcée par l'utilisation d'un matériau unique. Un bardage métallique de couleur quartz joue d'effet cinétique avec ses ondulations verticales sous les changements de lumière. Japonisant !

Une ambition environnementale

L'objectif de la maîtrise d'ouvrage de réduire drastiquement les dépenses énergétiques de l'équipement est atteint grâce à son enveloppe très performante, son fonctionnement bioclimatique, son attention au confort d'été, le développement de la végétation, le choix de matériaux biosourcés, l'utilisation de panneaux photovoltaïques et de toitures végétalisées. **AR**

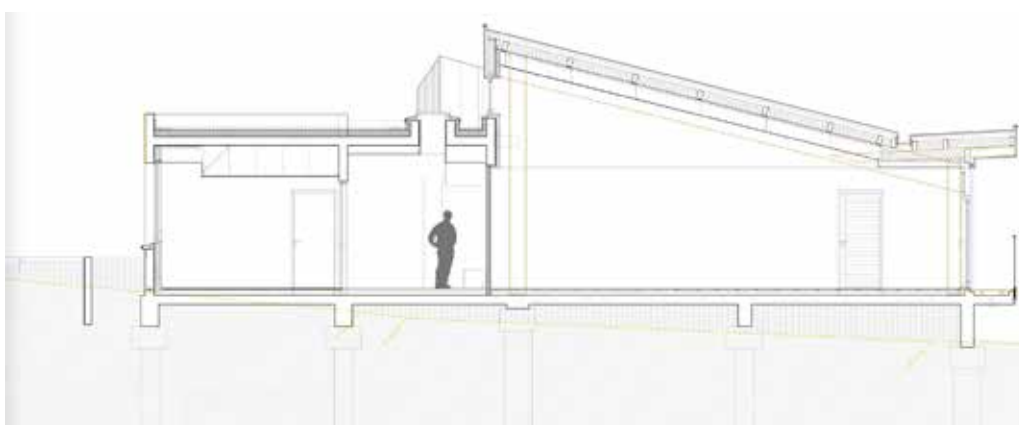
Rénovation du gymnase Henri Villard à Bourg-en-Bresse (01)

Architectes : Sylvain Giachino Architecte (69)

Maître d'ouvrage : Ville de Bourg-en-Bresse (01)



© Benoît Ravier Bollard



spécifiques : une salle de danse équipée de miroirs et d'un parquet en chêne, une seconde salle pour la gymnastique et autres activités physiques et enfin une salle pour des activités manuelles et d'arts plastiques.

Béton, bois et zinc

Le premier volume ouvrant sur l'accueil et la partie administrative est accessible depuis la passerelle. Des locaux divers sont répartis

dans la longueur d'un grand rectangle réalisé en béton. Ce matériau a été laissé partiellement brut à l'intérieur de la construction. Orientés au sud, les trois autres volumes correspondant aux trois salles d'activités viennent s'accrocher à la partie haute et sont orientés en direction du parc. Réalisée en ossature bois et recouverte de zinc en toiture, chaque salle dispose d'un éclairage naturel et confortable dû à de grandes baies vitrées en bois. Le bois, employé partiellement en façade, révèle toute l'expression du zinc utilisé majoritairement. **NP**

Construction d'une Maison pour tous à Charly (69)

Architecte : Tectus architectes, Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Ville de Charly (69)

Réalisation en trait d'union



d'infrastructure. Les architectes dessinent ainsi un rectangle orienté nord-est sur les terrains de tennis et sud-ouest sur le terrain d'honneur de football.

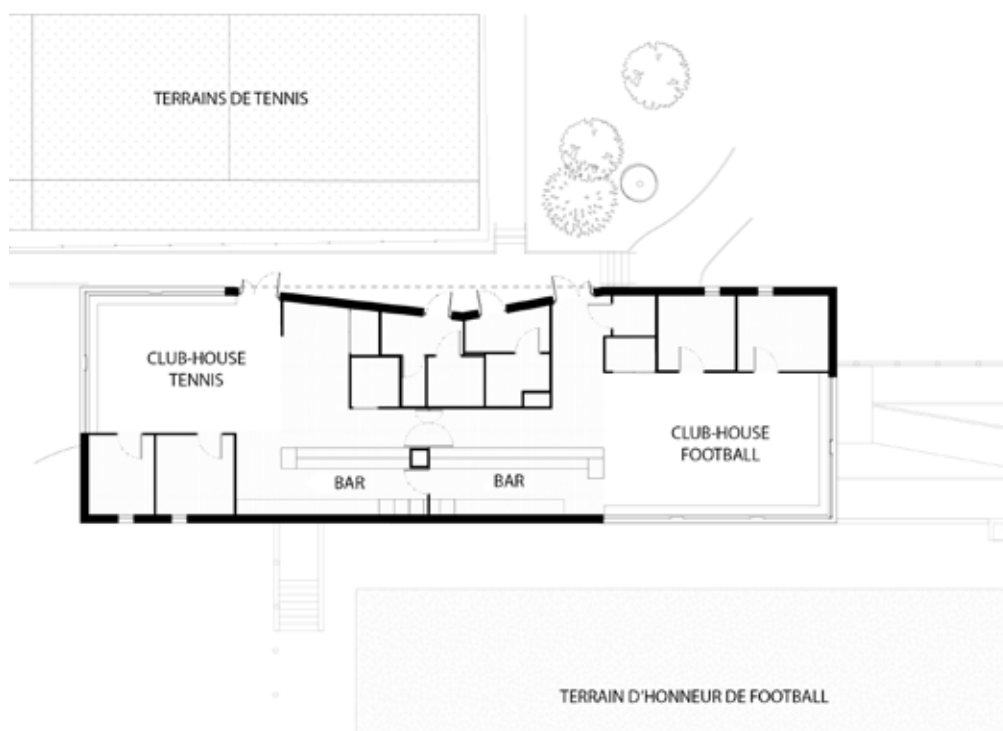
Matérialité

Profitant d'un talus naturel, le bâtiment dispose de quatre vestiaires semi-enterrés. La construction repose sur un soubassement souligné par un barreaudage en acier. Une série de poteaux en « H », discrets, porte la dalle comme si le bâtiment était en porte-à-faux.

Au-dessus, le niveau principal exprime une matérialité à travers le béton brut. Les architectes souhaitent « donner à voir le processus de création, le béton coulé ». Ce détail a nécessité la mise en place de cheminée de coulage toute hauteur pour éviter toute reprise horizontale du béton.

Le complexe sportif de la ville rassemble quatre cours de tennis, un terrain de football bordé d'une piste d'athlétisme et deux terrains d'entraînement. Le projet de deux club-houses et de quatre vestiaires de football s'insère dans ce contexte, offrant à chacun des clubs (tennis et football), de nouveaux locaux.

L'implantation du bâtiment a été dictée par la disposition des terrains de jeux existants. Cette nouvelle construction devient le trait d'union entre les différentes activités sportives. Seul le club de football bénéficie de nouveaux vestiaires semi-enterrés dans la nouvelle construction. Le club de tennis disposant déjà de locaux à un autre endroit. Le jumelage des deux club-houses à l'étage du bâtiment permet de réaliser une économie de moyen en termes



Les grandes baies vitrées en aluminium sont orientées sur les terrains de jeu respectifs. À l'intérieur, le bois est utilisé pour des banquettes faisant aussi office de rangements. Les architectes ont mis sur des luminaires conjugués aux panneaux acoustiques afin d'asseoir la sobriété de l'ensemble. La toiture-terrasse engazonnée a été pré-équipée du câblage nécessaire à une installation ultérieure de panneaux photovoltaïques. NP

Construction de vestiaires et d'un club-house à Grigny (69)

Architecte : Studio 99 architectes, Lyon (69)

Maitre d'ouvrage : Ville de Grigny (69)

PROJET URBAIN

En milieu urbain, l'équipement sportif, comme toutes constructions publiques, est un marqueur fort qui tient sa place et joue son rôle dans la ville. Cette relation entre les deux, et c'est le cas du projet présenté, passe, entre autres, par une porosité entre intérieur et extérieur du bâtiment. Un travail précis de la façade gère ce qui est donné à voir depuis la rue et, à l'inverse quelles sont les vues offertes sur la ville depuis l'intérieur.



Mise en scène, dans la ville

Dans la ZAC Gratte-Ciel, la construction du nouveau lycée P. Brossolette a donné lieu à un projet mutualisé, piloté à la fois par la Région et la ville de Villeurbanne. Celle-ci étant en charge du complexe sportif.

Depuis la rue, les passants deviennent les spectateurs éphémères de la grande salle de sport collectif du complexe Alexandra David-Neel. L'architecture « parle à la ville » et exprime son programme sans filtre. Cela passe par un décaissement de la salle par rapport au niveau de la chaussée.

Grande portée

Ce choix est aussi un choix technique : il permet de réduire à une dizaine de mètres de hauteur l'accès réservé aux services de sécurité incendie pour atteindre la seconde salle d'activités

(danse, gymnastique et tennis de table) recouverte par une toiture voûtée dôme. « La très grande portée de la dalle de l'étage, sur 34 m de long, appartient plus à une opération de génie civil » expliquent les architectes pour qui toutes les surfaces doivent être accessibles et rendues à l'espace de vie qu'il soit ludique ou sportif. À l'étage, le projet offre à ses utilisateurs un terrain de sport de 285 m² et une terrasse en plein air.

Lumière et ventilation naturelle

Le complexe sportif est adossé à la cour du lycée et ferme l'angle nord-ouest de la parcelle. Il se situe aussi en face du collège des Gratte-Ciel. Il se démarque par une volumétrie et une esthétique différentes du lycée, notamment par sa structure en acier toute hauteur reprenant un maillage de protection. Le béton préfabriqué matricé exprime la minéralité souhaitée pour

l'ensemble du quartier Gratte-Ciel.

À l'étage, la charpente de la toiture voûtée a été réalisée en poutres lamellé-collé apparentes, la sous-face étant habillée de panneaux acoustiques. Les deux verrières des pignons sont réalisées en mur-rideau, un choix qui apporte une lumière naturelle confortable ainsi que deux vues distinctes : au sud sur le lycée et au nord sur la ville.

La ventilation de cet équipement sportif est naturelle, les cheminées rappellent « la ville à toits » revisitée de manière contemporaine. **NP**

Construction d'un complexe sportif à Villeurbanne (69)

Architecte mandataire : agence ANMA, Paris (75)

Architecte associé : AA GROUP, Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Ville de Villeurbanne, (69)

CONCLUSION

En plus des 28 sports traditionnels, Paris 2024 a fait le choix, approuvé par le CIO (Comité international olympique) de quatre nouvelles disciplines additionnelles : le skateboard, l'escalade, le surf et le breaking. Les trois premières, déjà présentes à Tokyo en 2021, sont maintenant complétées par une pratique résolument jeune qui apporte sûrement un regard nouveau dans le monde de l'olympisme.

Qui dit nouveau sport dit nouvel équipement et encourage les concepteurs à imaginer des lieux toujours plus économes, moins énergivores, modulables, mutualisables, flexibles, capables de s'adapter, de se transformer et de rester acteurs, à part entière, de la ville contemporaine.

Si nous avons pris comme porte d'entrée l'insertion de ces « géants » dans leur site, d'autres items leur sont communs. L'impact structurel d'abord car il s'agit souvent de bâtiments qui nécessitent de très grandes portées avec des aires de jeux libres de toute structure. Comment écrire au mieux cette structure / architecture ? L'ergonomie ensuite, avec des exigences fortes concernant l'éclairage, l'acoustique, les sols sportifs, la température ambiante, reste techniquement contraignante. Enfin, la cinquième façade est un sujet spécifique car, vu leurs dimensions, la plupart d'entre eux ne peuvent avoir une toiture traditionnelle. Souvent recouvertes de panneaux photovoltaïques ou végétalisées, elles s'harmonisent avec la matérialité du projet. Nous n'aurons pas, ici, balayé tous les sujets mais porté un éclairage, illustré de projets choisis, sur ceux qui nous paraissent essentiels. **AR**



Devenons l'énergie qui change tout.

CHANGEONS LES FENETRES, PAS LE CLIMAT.

Isoler les logements pour réduire leurs émissions de CO₂,
c'est aussi le métier d'EDF.



RCS PARIS 552 081 317

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

Plus d'informations sur [edf.fr/decarbonation-des-batiments](https://www.edf.fr/decarbonation-des-batiments)

Les conseils lecture de la rédaction



Charlotte Perriand

Auteurs : Damarice Amao et Emmanuelle Kouchner

Photo Poche n°170

Au-delà de son format pratique, le Photo Poche dédié à Charlotte Perriand s'immiscera discrètement dans toute bibliothèque consacrée à l'architecture. Cet ouvrage représente une clef de lecture supplémentaire, destinée aux inconditionnels de cette femme moderne et engagée, à la fois architecte, urbaniste, artiste et photographe.

Plus d'une soixantaine de photographies et de photomontages sont à découvrir dans ce livre qui rassemble des images réalisées dès la fin des années 1920 jusqu'à 1940. Une période de l'entre-deux-guerres durant laquelle Charlotte Perriand sera en marge de la photographie dite « traditionnelle » : des images issues de ses voyages, de son analyse de la nature ou encore d'un certain regard social. Rien n'échappe à une Charlotte Perriand observatrice, celle-ci jouant, avant l'heure, des cadrages, des scènes de vies comme le feront ultérieurement Viviane Mayer, Robert Doisneau ou Raymond Depardon.

Cette « parenthèse photographique » est admirablement illustrée et racontée par les auteurs. Ce petit livre offre au lecteur deux portraits photographiques de Charlotte Perriand ainsi que des portraits de ses contemporains, qu'ils soient inconnus ou célèbres : Pierre Jeanneret, Le Corbusier, Fernand Léger et bien d'autres.

Une bibliographie apporte au lecteur néophyte un repère à la fois historique et résolument éclairant sur l'œuvre de cette New Woman, qualifiée à juste titre d'« outsider » de la photographie de son époque. **NP**

Éditeur : ACTES SUD



« Flaine, le Bauhaus des Alpes françaises » Marcel Breuer architecte

Auteurs : Bénédicte Chaljub et Carine Bel

Photographies : Myr Muratet

Le récit d'une histoire extraordinaire écrite par des gens extraordinaires

C'est un joli petit livre au bon sens du terme. Petit par son format qui rend sa lecture agréable et sa prise en main facile ; joli par l'attention portée à sa mise en page, à la beauté de ses photos et à sa typographie conçue sur mesure par Bureau 205.

Ce livre nous raconte une histoire extraordinaire qui n'a pu voir le jour que grâce à des gens extraordinaires, visionnaires et précurseurs. Cette histoire c'est l'histoire de Flaine, une station de ski à part, en Haute-Savoie, dessinée par Marcel Breuer, maître du Bauhaus.

Dans les années 30, les territoires vierges de montagne vont accueillir l'arrivée massive de vacanciers venus faire du ski ou prendre le bon air. Les Alpes deviennent un grand laboratoire d'urbanisme, d'architecture et, par essence, de paysage. Mais Flaine ne ressemble à aucune autre avec ses immeubles aux façades de béton brut et ses œuvres monumentales signées Picasso, Dubuffet ou Vasarely. Marcel Breuer n'agit pas seul et travaille avec les maîtres d'ouvrage et mécènes Sylvie et Eric Boissonnas ainsi que les initiateurs du projet, les architectes Gérard Chervaz, Denys Pradelle et Laurent Chappis. Il est le chef d'équipe et porte-parole d'une modernité internationale. Totalement en rupture avec le consensus général, il conçoit un ensemble où « rien ne laisse supposer qu'il s'agit d'une station de ski ». Un travail très précis s'engage sur la variété des façades de béton, l'épaisseur des modules, les détails d'assemblage, les calepinages, le dessin des menuiseries ou la couleur des agrégats.

Qualifiée d'abord et, parfois encore, d'austère ou de radicale, « labellisée Patrimoine du XX^e siècle » en 2003, elle étonne et résonne toujours aujourd'hui comme une formidable leçon d'architecture contemporaine. **AR**

Éditeurs : Éditions deux-cent-cinq et CAUE de Haute-Savoie

Collection : Guide architecture et stations

Restauration de la tour Perret à Grenoble, François Botton architecte du patrimoine

Au chevet de la tour Perret

La tour d'orientation, devenue la tour Perret, est historiquement une tour d'observation du paysage montagneux qui entoure la cité grenobloise. Poste TSF, point de lancement de feux d'artifice ou encore support d'illuminations, nombreux ont été et seront les usages à venir. Mais avant cela, des travaux inéluctables s'imposent...



© Ville de Grenoble

D'un diamètre d'environ 9,5 m à la base et d'une hauteur de 95 m, la tour d'orientation a été conçue sur un plan octogonal. Elle repose sur huit piliers polygonaux de 60 m de hauteur réalisés en béton armé. Les espaces entre les piliers sont garnis de panneaux de remplissage en claustras béton préfabriqués, non armés. Plusieurs terrasses s'étagent sur la hauteur, comme celle de la table d'orientation perchée à 60 m de haut. La tour est ancrée au sol par des fondations constituées de 72 pieux en béton. Enfin, des systèmes d'escalier (hélicoïdal et rampant) et un double ascenseur panoramique assurent la desserte verticale.

Vulnérabilité de l'ouvrage

Après 36 ans d'activités et 60 ans de sommeil, la tour Perret présente des pathologies nécessitant une prise en charge rapide, lourde et évidemment pérenne. Le pragmatisme est de rigueur et aux notions de conservation et de restauration se rajoute donc une part de reconstruction. « Une véritable remontée dans

le temps pour rendre une espérance de vie optimale à ce phare de l'architecture et de la construction » explique l'équipe de maîtrise d'œuvre. Les enjeux sont élevés en termes de conception et d'exécution au regard de l'état de dégradation de la tour et de la vulnérabilité avérée de l'ouvrage.

On notera que dans les années 1950, des travaux de ragréage avaient déjà été effectués, mais cette restauration n'a pas été pérenne, une purge des zones de béton menaçant de se décrocher a été réalisée entre 1987 et 2011, l'oxydation des armatures métalliques ayant fait éclater le béton.

En 2021 une mesure de confortement d'urgence du sommet a été entreprise, nécessitant le recours à une grue afin d'intervenir sur une dalle située à 68 m de haut.

Démarche graduée, phase d'essai

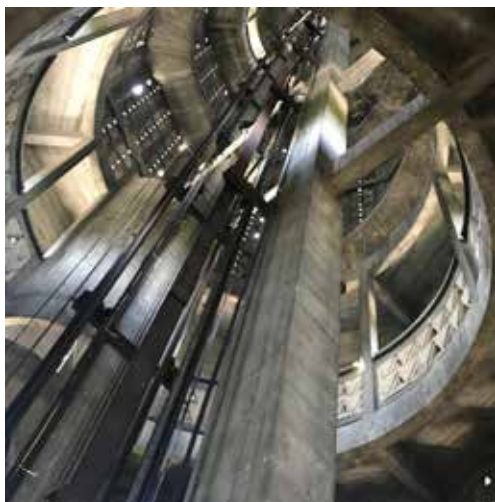
L'équipe de maîtrise d'œuvre a proposé à la Ville de Grenoble de réaliser une première



© F. Botton

tranche d'essai. Celle-ci a permis de valider de nombreuses pistes de travail et surtout de fiabiliser les actions à entreprendre afin d'aborder sereinement et en sécurité les travaux à venir : augmentation de l'enrobage avec remplacement et déplacement des armatures des huit piliers principaux, conservation des cotes architecturales, bétonnage par projection en voie sèche, restitution de parement type « coffré planche » par estampage à frais pour l'esthétique finale.

À cela, se rajoute l'installation d'une protection cathodique par courant imposé



(PCCI) destinée à protéger de la corrosion les armatures dans du béton existant carbonaté, mécaniquement intègre. La reprise des fondations fait l'objet d'un lot spécifique, elle s'est avérée nécessaire au cours des études de restauration de la structure au vu et à l'analyse du faux aplomb de la tour. La technique du jet grouting (injection sous haute pression) a été retenue pour la reprise en sous-œuvre.

Les garde-corps, les claustras, la gestion pérenne des eaux pluviales et bien d'autres détails font partie des travaux qui seront aussi entrepris à l'occasion de cette restauration.

La remise en service

Suite à un premier appel d'offres infructueux, un second appel d'offres est en cours. Une nouvelle consultation est en cours, elle s'appuie sur un sourcing d'entreprises susceptibles d'exécuter les travaux qui débiteront à l'automne 2023 après une phase de préparation. L'ouverture au public est prévue en 2025 pour le centenaire de la construction de cet édifice.

L'accès au public de ce patrimoine passera par la remise en service des ascenseurs. La fréquentation est estimée entre 30 000 et 40 000 visiteurs annuels pour un effectif simultané de 51 personnes. L'effectif maximal sur la terrasse située à 60 m serait de 19 personnes. NP

Sources et références : ville de Grenoble et équipe de maîtrise d'œuvre - François Botton architecte du patrimoine.



Pour aller plus loin :

Au-delà de la tour Perret, c'est bien toute la question de la conservation des ouvrages réalisés en béton armé qui se pose aux architectes, maîtres d'œuvre et ingénieurs. Webinar conférence-débat du 12 octobre 2021 présidée et animée par Christiane Schmuckle Mollard, architecte en chef des monuments historiques honoraire, présidente de l'Association Auguste Perret et spécialiste de l'architecture du xx^e siècle.



1925 : UNE TOUR POUR UNE EXPOSITION INTERNATIONALE

Parmi les entreprises consultées, l'entreprise Perret-Frères est retenue par la Ville de Grenoble pour la conception et la construction d'une tour d'orientation en béton armé. C'était en avril 1924, soit un peu plus d'un an avant l'ouverture de l'exposition internationale de la houille blanche et du tourisme qui s'est tenue du 21 mai au 25 octobre 1925 et a accueilli plus d'un million de visiteurs.

Le marché fut signé le 26 mai 1924 pour un montant de 385 000 francs, hors l'ascenseur, les installations électriques et autres projecteurs. À l'automne de la même année, les frères Perret proposèrent à la ville de confier la réalisation des quatre points cardinaux au sculpteur Bourdelle, puis à Zadkine, mais ni l'un ni l'autre ne furent retenus en raison du coût ; quatre lettres indiquent les quatre points cardinaux. Les travaux de la tour furent achevés le 4 mai 1925.

De la tour d'orientation à la tour Perret

Il reste aujourd'hui seulement deux vestiges de cette exposition internationale : le parc Mistral, du nom du maire de Grenoble en exercice à l'époque, Paul Mistral, et la tour Perret. Le 21 mai 1954, soit trois mois après le décès d'Auguste Perret, le conseil municipal de la Ville de Grenoble décida de donner à la tour le nom de ses concepteurs et constructeurs. Le début des années 1960 marquera la fermeture de la tour au public pour des raisons de sécurité.

Le 15 janvier 1975, la tour est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, elle sera classée Monument Historique le 4 mai 1998.

Dès 1951 et jusqu'en 2018, différents travaux, études, expertises, contrôles et autres carottages se sont succédé jusqu'à la consultation pour la restauration générale de la tour confiée à l'équipe dirigée par l'architecte du patrimoine et des Monuments Historiques François Botton.

Le concept « 2226 » par Baumschlager Eberle Architekten

Des bâtiments sans chauffage, sans clim

Dans la recherche, toujours plus exigeante, de vertuosité, de frugalité, d'économie d'énergie, de réduction de notre empreinte carbone, beaucoup d'efforts et d'innovations sont faits. L'agence autrichienne Baumschlager Eberle Architekten bouscule encore un peu plus les règles et propose une autre alternative avec le concept « 2226 » en concevant des bâtiments sans chauffage, sans climatisation ni ventilation mécanique.



Eduard Hueber, archphoto © Baumschlager Eberle Architekten

Haus 2226, un prototype réalisé à Lustenau dans le Vorarlberg en Autriche

2226 ce sont les plages de températures, en degrés Celsius, considérées comme confortables et ressenties comme agréables, soit idéales, dans le monde entier. Les architectes autrichiens veulent construire une architecture intelligente pour le climat, dans laquelle la température intérieure se maintient entre 22° et 26° toute l'année, moins technique, qui ne coûte pas plus cher et économise l'énergie. Ils mettent à profit l'ensemble de leurs recherches dans « *un immeuble construit autour de l'homme et mis au point avec les moyens élémentaires de l'architecture* », à savoir sa compacité, ses proportions, son orientation et ses matériaux.

Le premier bâtiment exemplaire, construit à Lustenau, abrite, sur six niveaux, les locaux

de l'agence mais aussi un restaurant, une galerie d'art, deux logements, des locaux d'activités et un centre de fitness. Le principe est de réinterroger le rapport entre l'homme, la technique et le bâtiment ; « *minimiser la consommation d'énergie mais avec le moins de technologie possible* », ce qui n'était pas le cas ces dernières années.

Concrètement, c'est un projet compact pour réduire les déperditions thermiques, un cube de 24 mètres de haut, de long et de large. Des murs épais, formés de deux épaisseurs de trente-cinq centimètres de briques creuses, forment une enveloppe super performante. Ils sont recouverts de chaux en façade pour renforcer l'étanchéité à l'air. Les murs fonctionnent comme un accumulateur et

Haus 2226 à Lustenau



© Baumschlager Eberle Architekten

apportent l'inertie et le déphasage thermique favorables au confort d'hiver et d'été.

Les ouvertures répondent à un ratio idéal de 5x3. Elles sont enrichies par des ventelles motorisées et automatisées. Enfin de grandes hauteurs sous plafond (2,70 m / 2,80 m, propices aussi à la réversibilité) offrent des proportions confortables et un sentiment de bien-être intérieur. L'ensemble est complété par des capteurs et un logiciel intelligent,

atisation ni ventilation mécanique



© Baumschlager Eberle Architekten

2226 à Lyon Confluence

l'Operating System, qui contrôle, grâce à ses algorithmes, les flux énergétiques à l'intérieur du bâtiment, à savoir la température et la qualité de l'air dans chaque pièce. La chaleur est générée par ses utilisateurs, les ordinateurs et machines, l'éclairage et les apports solaires.

Trois autres projets ont été réalisés sur le même schéma : un centre de formation à Emmenbrücke en Suisse, un centre de thérapie à Lingenau en Autriche et huit logements à Dornbirn en Autriche. Pour ces derniers, le dispositif a dû être complété par des panneaux photovoltaïques en toitures et panneaux infrarouges dans les chambres pour compenser le manque de chaleur résiduelle, qui n'est pas la même que celle des bureaux.

Le 2226 à Lyon Confluence

Le 2226 à Lyon s'inscrit au cœur de onze bâtiments qui seront construits sur les îlots B1 et C1 Nord, le long du Rhône, en 2025. Le programme d'ensemble, d'une surface totale de 33 000 m², est dédié au logement et à l'enseignement supérieur. Il est porté par le promoteur Nexity. Baumschlager Eberle Architekten sont les architectes coordonnateurs et concepteur du 2226. Ils travaillent avec les équipes des agences Petitdidierprieux, Atelier de Ville en Ville et les paysagistes Moz. Le

2226, c'est vingt-quatre logements en bail réel solidaire (BRS¹) sur six niveaux.

Le bâtiment s'inscrit sur le même concept 2226 avec, par précaution dans le logement, un petit radiateur dans chaque pièce, raccordé au chauffage urbain, ce qui est le cas dans tout le quartier de la Confluence, pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Un accompagnement des habitants sera assuré par Pop Corn, Assistant à maîtrise d'usage par des ateliers et de la communication. Même si les usagers peuvent suivre leurs consommations en temps réel, le concept 2226, qui est une marque déposée, repose aussi sur la participation et la responsabilisation de tous et de toutes. **AR**

1 BRS : définition d'Action Logement : Le bail réel solidaire est un nouveau dispositif d'accès à la propriété créé par la loi MACRON le 6 août 2015. Il permet à des ménages modestes de devenir propriétaire d'un logement neuf situé en zone tendue, et ce, à un prix abordable. Le principe du BRS est la dissociation du foncier et du bâti qui permet de baisser le prix des logements : l'acquéreur achète uniquement le logement et loue le terrain à un Organisme Foncier Solidaire (OFS) pour un loyer faible, en signant un bail réel solidaire, d'une durée comprise entre 18 et 99 ans, ce qui représente entre 20 % à 40 % d'économie en fonction du secteur géographique. L'OFS détient uniquement le terrain, l'acheteur la partie bâtie du logement. C'est le même modèle que les baux emphytéotiques des Hospices civils de Lyon.



© Alexandre Besson



WE OPEN THE WAY

Bruno Mader Architecture (Paris) et Atelier 4 (Clermont-Fd) AFAA (Lyon) Wilmotte Architectes (Paris) Hélène Jourda Architectes (Paris)

Didier Blanc Architecture (Rodez) AAVP Architecture (Paris) Atelier 4 (Clermont-Fd) Atelier Carré d'Arche (Bourges)

BUREAU D'ETUDES STRUCTURES BOIS / METAL

SYLVA CONSEIL - CLERMONT-FERRAND
66 rue des Courtiaux
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél: 04.73.26.30.77
agence63@sylva-conseil.com

SYLVA CONSEIL - PARIS
64 rue de Crimée
75019 PARIS
Tél: 01.43.73.56.45
agence75@sylva-conseil.com

CS2N
économie
DE LA CONSTRUCTION

BUREAU D'ÉTUDES

À Paris
78 Av. de la République
75011 Paris

À Clermont-Ferrand
15 rue Peire d'Alverhne
63100 Clermont-Ferrand

contact@cs2n.fr 04 73 91 93 93

Bureau d'Etudes Techniques Michel

- Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique
- BIM - Etudes parasismiques

Travaux neufs et réhabilitations

15, avenue des Frères Montgolfier - Zac des Ribes - 63170 Aubière
Tél. : 04 73 26 05 48
courriel : contact@betmi-ingenierie.fr

Projective Groupe

ETUDES, ANALYSES, CONFORMITE
*L'expertise locale
Pour une connaissance globale*

Grande-distribution, Commerces & Services
CDAC ou CNAC :

- **Montage de dossiers d'autorisation AEC :**
Autorisation d'Exploitation Commerciale.
Aménagement du territoire, intérêt du consommateur, développement durable...
- **Analyses d'impact**
Habilitation sur 90 départements français !
- **Certificats de conformité**
Habilitation sur Centre, Auvergne, Rhône-Alpes

Nous intervenons pour tous les acteurs allant de la création/extension de Grandes Enseignes à l'Animation des commerces en cœur de ville et en périphérie.

etudes-pg@projective-groupe.fr
www.projective-groupe.fr

4 place de Regensburg
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 93 99 11

assembli^a
Bâtitseur de liens

La résidence Roger Maerte
©MTA

La Scène Nationale
©Eduardo Souto de Moura (Prix Pritzker 2011), associé au cabinet Bruhat-Bouchaudy

Le Parc Sainte-Catherine
©Espace Pluriel

L'écoquartier de Trémonteix
©Ville de Clermont-Ferrand

Unissons-nous pour construire des espaces d'habitat + agiles, intégrant une dimension sociale, urbaine et environnementale.

www.assembli^a.fr



ENSEMBLE CONSTRUISONS VOS PROJETS

DUMEZ AUVERGNE

2 Allée Alan Turing

63178 AUBIERE

Tel: 04.73.28.77.77

www.dumezauvergne.fr



ALPINE



Place de laude 1950

© Photographie d'époque - Gauthier Angot - Collection Ance - ddp - Fyde-Dime - Photographique 63

**Centre Alpine Clermont-Fd
Le Brézet**



Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer



PYRAM

CUISINES | BAINS | AGENCEMENTS

3 rue labaume pluvienne - 15800 VIC-SUR-CERE

04 71 47 51 65 - www.pyram.fr



Hôpital de jour - 63 Clermont Ferrand - Tectoniques Architectes - © Jérôme Ricolleau



Campus RTE - 69 Jonage - AIA Lijn Designers - © Sergio Grazia

RUBNER

Better with wood

Constructeur bois

RUBNER construction bois

36 avenue des Frères Montgolfier - 69680 Chassieu

Tél. 04 72 79 06 30

direction.france@rubner.com

www.rubner.fr

RUBNER
construction bois

Boostez votre isolation.

Passez à la fibre.

De bois.

NOS EXPERTISES & PROJETS <
soprema.fr

Faire le choix de la solution en fibre de bois

PAVAFLEX® CONFORT

c'est s'assurer d'un **confort thermique 4 saisons optimal**, hiver comme été, d'un meilleur confort acoustique et d'un faible impact environnemental grâce à sa matière première biosourcée, locale et renouvelable. Des panneaux semi-rigides en fibres de bois garantissent une **pose facile, rapide et sans jeu entre les structures**, en toiture ou en murs. Cet isolant est issu de déchets de bois de forêts vosgiennes.



Confort
toutes saisons



Solution
biosourcée



Confort
acoustique



Fabriqué
en France

 **SOPREMA** × **pavatex**
par SOPREMA

MONPART, MON AMO

« CHOISIR MONPART c'est avoir l'esprit tranquille tout au long du processus de programmation et de construction de votre projet »

ÉTUDES DE FAISABILITÉ

PROGRAMMATION

ASSISTANCE AUX CHOIX DES PRESTATAIRES

CONDUITE D'OPÉRATIONS

AMOT

MONPART vous propose une offre personnalisée afin de vous accompagner dans la réussite de vos projets


MONPART
L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage personnalisée

127, Avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
contact@monpart-amo.com
Tél. 04 73 14 46 20

WWW.MONPART-AMO.COM





MODBLOC

Découvrez le mur de soutènement nouvelle génération !

Blocs en béton dotés de parements matricés ou en pierres naturelles qui s'emboîtent avec précision les uns sur les autres



- ✓ Simple et rapide
- ✓ Esthétique et personnalisable
- ✓ Adaptabilité
- ✓ Sécurité et environnement

Un système breveté unique qui offre une réelle alternative au mur de soutènement traditionnel coulé en place.



www.sbcholding.fr

Contactez-nous :
Sébastien NOVI
07 56 42 96 24
s.novi@sbcprefa.fr

Bureau d'études techniques bâtiment Tous corps d'état

- Structures
- Fluides / Environnement
- Electricité / SSI
- Voierie Réseaux Divers
- Cuisines Collectives
- Economie de la construction
- OPC
- BIM



Nos ingénieurs
sont prêts à veiller
jusqu'au bout
de la nuit pour que
**vos projets
voient le jour**



CLERMONT-FD • TOULOUSE • ANNECY • LYON

10, rue Becquerel - 63110 Beaumont
contact@euclid-fr.com
Tél. : 04 73 26 79 60

MEDIAFIX

www.euclid-fr.com

RÉSEAUX DE COMMUNICATION

USAGES ÉLECTRIQUES

SOLUTIONS ÉNERGETIQUES

SYSTÈMES DE PROTECTION ET DE SÉCURISATION

GESTION TECHNIQUE BÂTIMENTS / SMART HOME

GF3e
L'électricien au service du confort et de la sécurité

45 rue Jules Verne 63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 25 62 08 gf3e@gf3e.com

SPECIALISTE SOLUTIONS ELECTRIQUES & ENERGETIQUES INNOVANTES POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE SECURITE

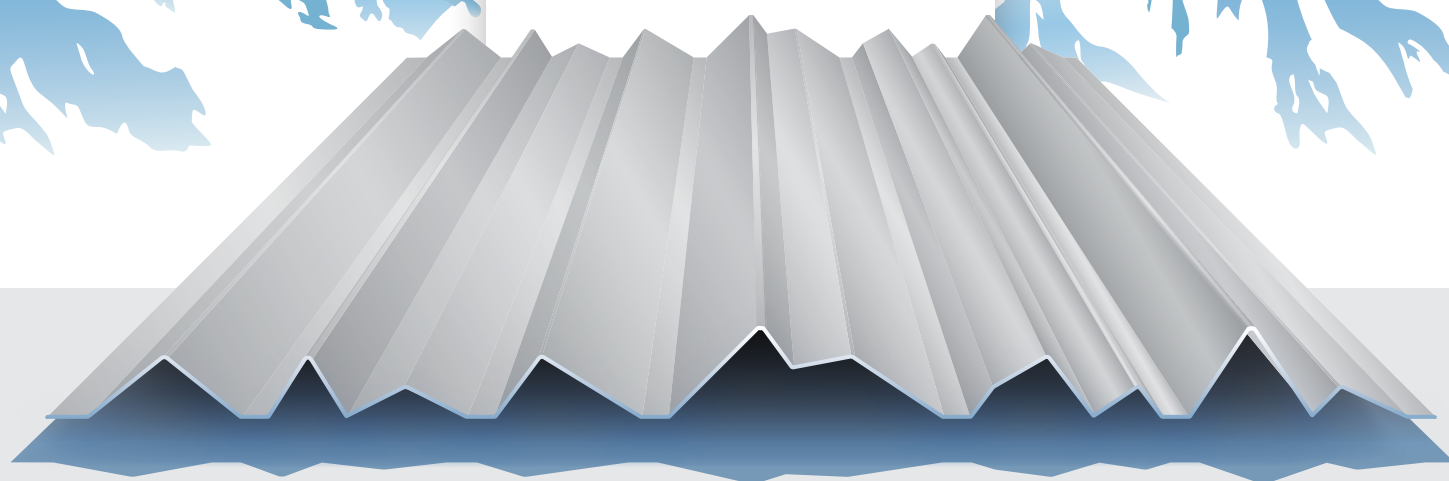
EPURE
créateur d'immobilier professionnel

EPURE, promoteur immobilier d'entreprise passionné, mobilise des expertises intégrées et complémentaires pour conduire diverses opérations immobilières sur l'ensemble du territoire national : immeubles de bureaux, commerces, résidentiels ou locaux d'activités.

Notre ambition : vous accompagner dans votre projet immobilier, de la définition de vos besoins à la livraison clé en main.

04 73 32 14 08 - 17 allée Alan Turing - 63170 Aubière
www.epure-immo.fr

GLACE®

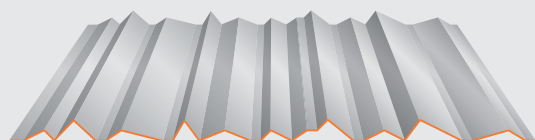


FRANCHES, POINTUES, TRANCHANTES, ACÉRÉES COMME DES CRISTAUX.

Les silhouettes de nos 3 nouveaux bardages acier s'inspirent des reliefs montagneux. Les pentes abruptes succèdent aux vallées encaissées, avec des angulations de nervures uniques, pour une infinité d'expositions à la lumière.



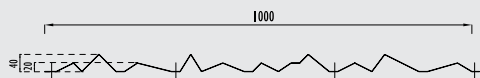
3 modèles combinables aux angulations et hauteurs différentes et offrant une exposition à la lumière unique



GLACE PISSAILLAS 1000®

D'altitude raisonnable dans le massif de la Vanoise, il représente notre premier modèle avec des nervures aux sommets aléatoires qui vont de 20mm à 40mm de hauteur.

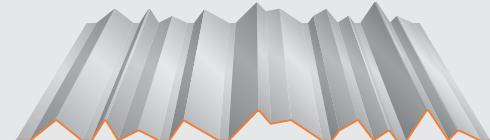
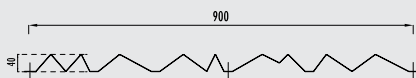
Largeur utile : 1000 mm - Hauteur : 20-40 mm



GLACE BOSSONS 900®

Respectueusement à l'abri du Mont Blanc, le modèle BOSSONS 900® se tient à hauteur constante de 40mm avec des variations d'inclinaisons de nervures.

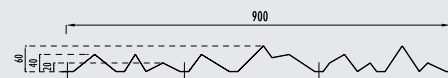
Largeur utile : 900 mm - Hauteur : 40 mm



GLACE JORASSES 900®

Culminant et toujours aussi difficile à gravir par sa face Nord. Les grandes Jorasses sont naturellement symbolisées par notre modèle le plus prononcé, avec des nervures allant de 20mm à 60mm.

Largeur utile : 900 mm - Hauteur : 20-40-60 m



www.ateliers3s.com

Rue Verte, ZI de LADOUX
63118 CEBAZAT
Tél. +33 (0)4 73 88 59 50
contact@ateliers3s.com

DÉCOUVRIR
LA GAMME
EN LIGNE



ATELIERS 3S
créateurs de bardage métallique